

Catalogue de Formation

2021/2022



Table des matières

Formations à la gestion des risques	1
Les formateurs.....	2
Récapitulatif des formations proposées	3
Management Global des Risques	5
Santé Sécurité au Travail	10
Qualité	31
RSE et Environnement.....	39
RH et QVT	43
Transition numérique.....	49
Autres formations	53
Bulletin d'inscription	58
Conditions générales de vente.....	59

Formations à la Gestion des Risques

■ Notre approche du risque

Le danger n'a pas d'étiquette. Si l'on observe un danger, on ne peut pas le classer dans une catégorie d'impact telle que les atteintes aux personnes, à l'environnement, à la qualité, aux ressources financières, aux actifs matériels, etc...

Ce n'est qu'en identifiant le scénario de risque que ce danger peut générer que l'on peut identifier les impacts qu'il aura en frappant une ressource.

Par exemple, un danger d'explosion dans un atelier de peinture aura des impacts divers, tels que :

- Dommages corporels,
- Dommages matériels,
- Atteintes à l'environnement (rejets),
- Interruption de production,
- Perte d'image,
- Engagement de responsabilité civile ou pénale,
- Etc...

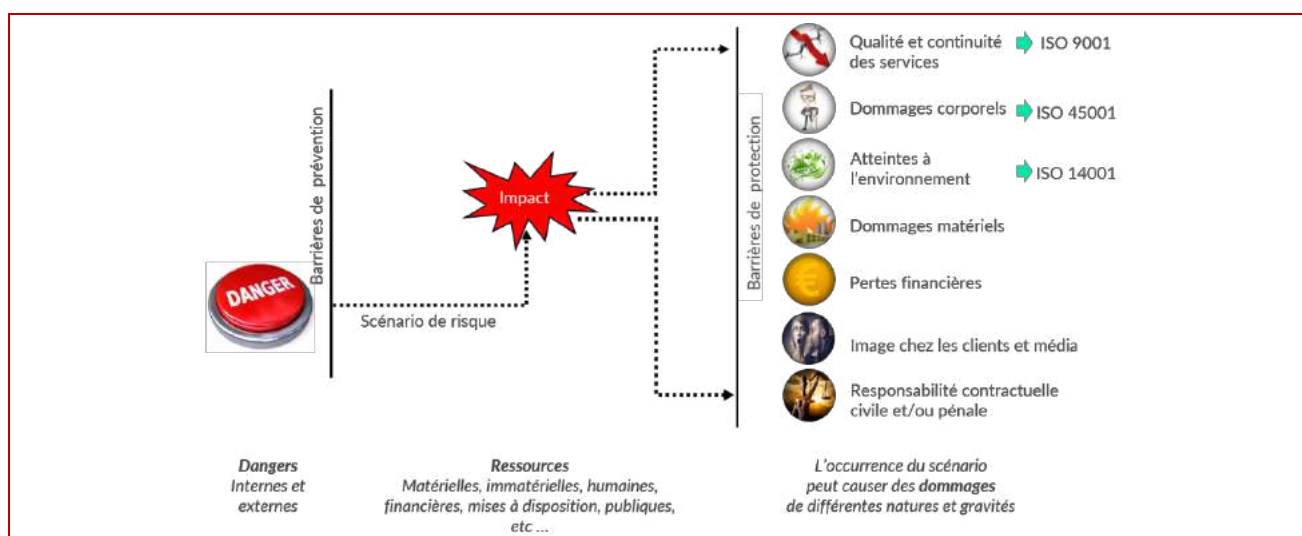
Cependant, pour des raisons historiques et de compétences spécifiques, la gestion des risques est traditionnellement cloisonnée selon la nature des impacts. En effet, les préoccupations ont évolué en fonction des enjeux : qualité et sécurité incendie dans les années 50, puis environnement, sécurité informatique, intrusion, enfin gestion des ressources humaines, image, responsabilités sociétales.

C'est ainsi que dans l'entreprise, on trouvera des responsables et des systèmes spécifiques pour gérer les différents domaines de risque tels que :

- Dommages aux actifs matériels,
- Intrusion,
- Qualité,
- Environnement,
- Sécurité des salariés,
- Sécurité des systèmes d'information,
- Responsabilité civile et pénale,
- Risque financier,
- Risque clients,
- Etc...

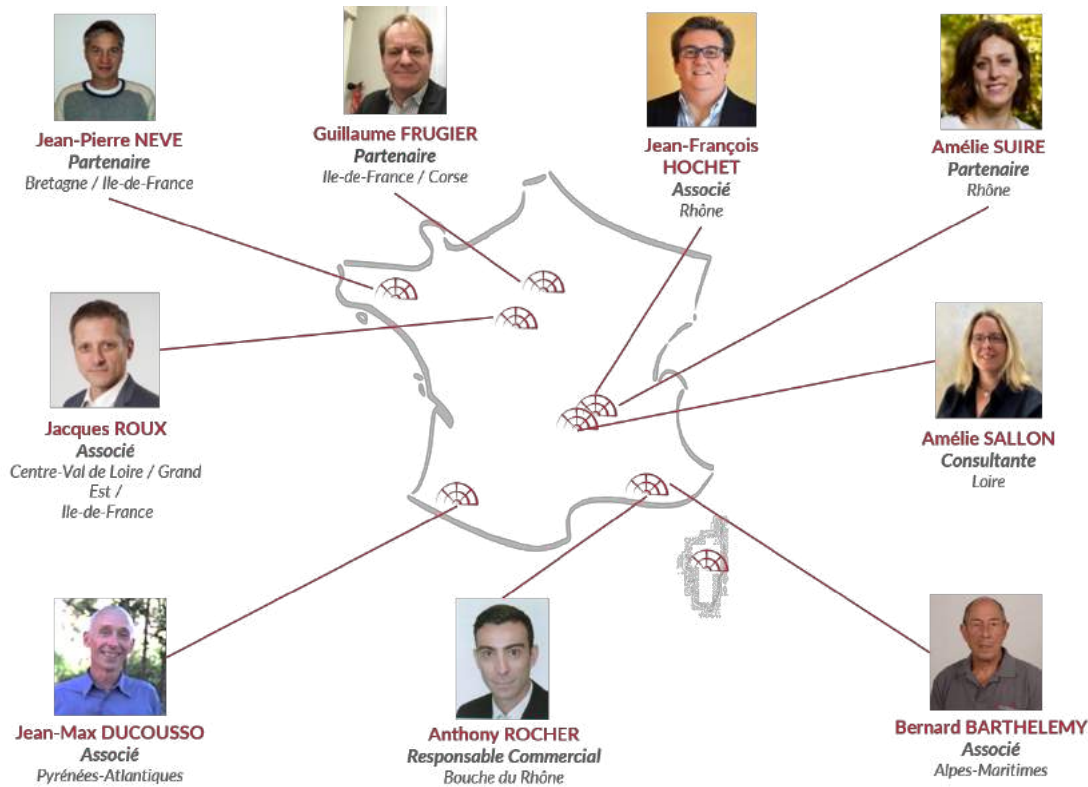
■ Notre offre de formation

La ligne directrice des formations que nous proposons est la gestion globale des risques avec ses déclinaisons sur des typologies spécifiques d'impacts, telles que dommages aux actifs industriels, qualité et continuité de service, environnement, santé et sécurité au travail, prévention des risques psychosociaux, etc. Ces formations sont adaptées et personnalisées au public et aux besoins de l'entreprise.



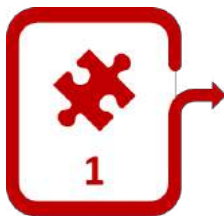
Les Formateurs

L'ensemble des formateurs ARISKAN est enregistré IPRP auprès de la DIRECCTE sous le N°2018/69/076.



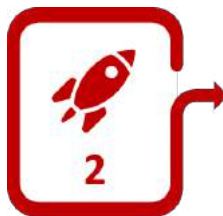
ARISKAN intervient en France, en Europe et à l'international.

Nos points forts



Notre offre

Nos formations sont adaptées et personnalisées au public et aux besoins de l'entreprise.



Notre approche

Acquérir progressivement une méthodologie et des outils permettant une utilisation en autonomie à partir d'exemple concrets.



Nos formateurs

Des experts en gestion globale des risques.

Récapitulatif des Formations proposées

Modules proposés		Durée	Prix/stagiaire HT
Gestion Globale des Risques	Formation référent manager des risques	12j	7560 €
	Système de Gestion de la Performance par les Risques	3j	1 890 €
	Plan de Continuité d'Activité et gestion de crise	3j	1 890 €
	Formation au logiciel de Management Global des Risques : ARISKLESS	8j	3 920 €
Santé et Sécurité au travail	Le contexte et les obligations réglementaires	1j	490 €
	Animer une démarche d'amélioration des conditions de travail et de l'environnement (MASE)	5j	3 150 €
	L'organisation de l'accueil sécurité dans l'entreprise	1j	350 €
	Conduire une évaluation des risques professionnels (DUEvRP)	1j	350€
	Arbre des causes	1j	630 €
	La gestion des risques de la coactivité	2j	980€
	Responsabilité du dirigeant en matière de sécurité et santé au travail	1j	490 €
	Rôles et responsabilité de l'encadrement	1j	630 €
	Compétences de base en prévention des risques professionnels	2j	980 €
	Devenir une personne compétente pour la protection et la prévention des risques professionnels (PRP)	5j	3 150 €
	Dispositif PRP 	5j	6 000 €
	Maîtrise des risques industriels	2j	1 260 €
	Le risque amiante	2j	1 260 €
	Le risque incendie et explosion	1j	490 €
	Le risque chimique et biologique	1j	350 €
	Sensibilisation aux risques de l'activité physique et de la manutention	0.5j	175 €
	Formation aux chantiers 5S	2j	1 260 €
	Formation SSCT des membres du CSE pour les entreprises de moins de 50 salariés. 	2j	980 €
	Formation SSCT des membres du CSE pour les entreprises de 50 à 300 salariés. 	3j	1 470 €
	Formation SSCT des membres du CSE pour les entreprises de plus de 300 salariés.	5j	2 450 €
	Outil SKANSAFE	3j	1 470 €
	Plan de Reprise COVID-19	Voir fiche produit formation	

Modules proposés		Durée	Prix/stagiaire HT
Qualité	Développer un système de management de la qualité (ISO 9001)	5j	3 150 €
	Développer un système de management de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001)	5j	3 150 €
	Système de management du risque amiante	4j	1 960 €
	Développer un système de management de la qualité pour l'aéronautique (EN 9100)	5j	3 150 €
	Plan de surveillance amiante	3j	1 470 €
	Pilote de processus	2j	980 €
	Devenir auditeur interne	2j	1 260 €
Environnement	Développer son système de management environnemental (ISO 14001)	5j	2 450 €
	Perspective du cycle de vie produit	2j	1 260 €
RSE	Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale et initier un changement durable	10j	6 300 €
RH-QVT	Préparer et conduire les entretiens professionnels	0,5j	245 €
	Elaborer un projet de management individualisé.	2j	1 260 €
	Motiver et animer une équipe	3j	1 470 €
	Gestion du temps et des priorités	1,5j	735 €
	Les risques psychosociaux (RPS)	0.5j	245 €
Transition numérique	Microsoft Office Les bases 	2j	1260 €
	Excel Les bases 	2j	700 €
	Excel Se perfectionner 	2j	980 €
Autres formations	Optimisation des assurances des collectivités	1j	490 €
	Le risque juridique	1j	490 €
	Les risques de la supply chain	1j	490 €
	RGPD et Systèmes d'information	3j	1 470 €

Demandez les programmes détaillés à contact@ariskan.fr



Formations disponibles en distanciel



Formation pouvant être financée par OCAPIAT

Management Global des Risques



OBJECTIF

Devenir le référent du management global des risques de sa structure

PUBLIC

Dirigeants, managers, fonctions transversales (responsables QHSE, assurances...)

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 5 ans (direction, encadrement, fonctions support)

FORME

PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo
Travail en groupe avec restitution collégiale
Travail personnel entre chaque séance

DUREE

12 journées

(24 x ½ journée)
(84 heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation de la formation par examen
Attestation de formation au donneur d'ordre et à chaque stagiaire
Diplôme de Manager des Risques en cas de succès à l'examen

PRIX

7 560 € / stagiaire

Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs seniors
ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Accroître la performance en réduisant les vulnérabilités dans une approche globale,
- Diffuser la culture du risque au sein de l'entreprise,
- Déployer un système de management décloisonnant les approches traditionnelles.

Votre contexte

- Un environnement VICA (volatile, incertain, complexe et ambigu) dans lequel n'existe plus de droit à l'erreur,
- Une connaissance diffuse des risques,
- Une maîtrise segmentée et parcellaire des risques.

Compétences visées

- Comprendre la puissance d'une approche globalisée et systématique des risques,
- Être en mesure d'animer un processus d'amélioration continue fondé sur la connaissance et la maîtrise des risques.

Contenu

Module 1 : La Gestion Globale des Risques (1 jour)

- Définition et avantages de la Gestion Globale des Risques,
- Les notions de danger et de risque,
- Les instruments de maîtrise des risques.

Module 2 : Déclinaison sur des risques particuliers (1 jour)

- Déclinaison de la méthodologie sur des typologies de risques particulières.

Module 3 : Risques et processus (1 jour)

- Le fonctionnement sous forme de processus,
- Le collectif de travail.

Module 4 : Le contexte réglementaire (1 jour)

- Les missions régaliennes de l'état,
- Le mécanisme de constitution du cadre législatif,
- Les obligations sociétales au-delà des lois,
- Comment identifier les réglementations et les appliquer à la réalité.

Modules 5 : Les normes (1 jour)

- Fonctions de la normalisation et les principales normes ;
- Les avantages de la structure des normes pour la performance,

Module 6 : Réaliser une cartographie des risques (2 jours)

- L'organisation d'une cartographie des risques,
- Présentation des outils et méthodes de cartographie des risques.

Module 7 : L'amélioration par le management socioéconomique (2 jours)

- Présentation de l'outil du management socioéconomique,
- Évaluer le coût du risque connu (coûts/performances cachés),
- Dimension managériale : la prise de risques connue et évaluée.

Module 8 : Les stratégies aval (1 jour)

- Les stratégies aval : le financement des risques résiduels, la gestion de crise.
- L'intérêt de la veille jurisprudentielle,

Module 9 : La performance par le management des risques (1 jour)

- Le pilotage de l'amélioration et sa mesure,
- Management des risques et structure responsable : paradigme futur inévitable.
- L'entreprise de la confiance.

Module 10 : Validation des acquis (1 jour)

- Examen de validation des acquis de la formation.

Quelques références :



OBJECTIF

Comprendre que la performance passe par la maîtrise organisée des risques

PUBLIC

Direction générale
Risk Manager
Fonctionnels QSE

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle
d'au moins 6 mois
Connaître l'approche par processus

FORME

PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide
d'exemples, de mise en
situation, support vidéo

DUREE

2 journées (14 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par
QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à
chaque stagiaire

PRIX

1 260 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-
delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Accroître sa performance en réduisant ses vulnérabilités
- Diffuser la culture du risque au sein de l'entreprise
- Déployer un système de management basé sur les risques

Le contexte

- Un environnement VICA (volatile, incertain, complexe et ambigu)
- Connaissance limitée des risques internes et externes

Compétences visées

- Assimiler la méthodologie et l'intérêt de révision des processus et des risques associés
- Savoir exploiter le retour d'expérience des événements
- Être en mesure d'animer le processus d'amélioration continue

Contenu

- Volonté d'agir
 - ✓ Implication de la direction, politique de l'entreprise et objectifs
 - ✓ Choix stratégique des pondérations de la grille de cotation des risques suivant les préoccupations économiques, morales et éthiques de l'entreprise
- Cartographie des processus
 - ✓ Identification des différents processus de l'entreprise et leurs interfaces
 - ✓ Définition des parties intéressées et pilotes de processus
- Carte d'identité par processus
 - ✓ Description de chacun des processus : pilote, finalité, données d'entrée, données de sortie, attentes des clients du processus ; moyens et indicateurs
 - ✓ Matrice SWOT pour nourrir l'identification des risques dans les étapes des processus opérationnels et supports
- Dimensionnement
- Évaluation des risques
 - ✓ Risques identifiés à travers les cartes d'identités de processus, des entretiens avec les acteurs de l'entreprise, de l'observation des locaux, des équipements et de leur fonctionnement, par consultation des informations documentées de l'entreprise, retour d'expérience du site, etc.
 - ✓ Criticité du risque selon la grille de cotation (probabilité x gravité sur 7 impacts) pondérée par l'entreprise
- Plan de réduction des risques
- Le management socio-économique
 - ✓ Détection des dysfonctionnements
 - ✓ Modes de régulation des dysfonctionnements
 - ✓ Recherche les coûts induits par ces régulations (coûts cachés)

Quelques références :



OBJECTIFS

Comprendre et mettre en œuvre un PCA

PUBLIC

Managers
Préventeurs

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle
d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide
d'exemples, de mise en
situation, support vidéo

Travail en groupe, travail
individuel, en présentiel ou
en distanciel

Mise en application adaptée
à l'entreprise

DUREE

3 journées (21 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par
QCM

Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à chaque
stagiaire

PRIX

630 € HT/ stagiaire

Jusqu'à 2 stagiaires au-
delà, nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Le maintien de l'activité ne peut être improvisé et des décisions hasardeuses pourraient avoir des conséquences catastrophiques.
- Disposer d'un ensemble de mesures garantissant le maintien des activités vitales et ainsi rassurer les collaborateurs et partenaires.
- Pour cela, il vous faut se préparer et se former à la création et au pilotage de du Plan de Continuité d'Activité, le PCA.

Le contexte

- L'activité de votre entreprise est ralentie voire arrêtée suite à une catastrophe naturelle, un incendie, un accident de toute nature, l'inaccessibilité au site de production, etc.
- Un fournisseur ou un sous-traitant connaît une situation identique et perturbe la chaîne logistique ; le service client n'est plus au rendez-vous.

Lorsqu'elles n'y sont pas préparées :

- 43 % des entreprises ferment au moment d'un sinistre
- 29 % de celles qui survivent disparaissent dans les 2 ans qui suivent

Source : statistiques 2019 Fédération Française de l'Assurance (FFA)

Compétences visées

- Savoir recenser les aléas internes et externes pouvant impacter l'activité à court ou moyen termes.
- Être capable de bâtir un Plan de Continuité d'Activité.

Contenu

Journée 1

- Introduction et présentation
- Les différentes typologies de scénarios
- Plan de continuité d'activité et norme ISO 22301

Journée 2

- Mise en œuvre d'un SMCA
- La gestion de crise

Journée 3

- Etude de cas et retour d'expérience sectoriel
- Contrôler, surveiller, mesurer et améliorer un SMCA
- Exercice de synthèse
- Evaluation- QCM

Quelques références :



OBJECTIFS

Savoir paramétrer et utiliser le logiciel de management global des risques : ARISKLESS.

PUBLIC

Direction, Responsable QSE, Pilote de processus.

PRE-REQUIS

Connaître le principe de la cartographie des risques ARISKAN

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

8 journées (56 heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

3 920 € / Stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N° ID 007 85 07



Vos enjeux

- La performance d'une organisation est directement liée à sa capacité à prévoir risques et opportunités, et donc d'avoir une vision stochastique et prospective.
- Le Management des Risques est un véritable instrument de management des organismes, puisque gérer, c'est savoir prendre des risques. C'est pourquoi on peut aujourd'hui parler de Système de Management par les Risques.
- Le danger se manifeste au travers d'un scénario de risque impactant une ou plusieurs ressources exposées à ce danger et en situation de risque. Si le risque se réalise, la ressource sera impactée et des dommages de différentes natures se produiront.
- La cartographie des risques est le cœur de métier d'ARISKAN. Dans une démarche qui décloisonne les approches traditionnelles, nous approchons le risque au travers de la diversité de ses impacts.

Le contexte

- ARISKLESS est un logiciel full web développé par ARISKAN et hébergé par défaut en mode cloud mais peut en fonction des besoins et demandes client être hébergé soit chez un prestataire soit en interne chez le client (soumis à un devis particulier).
- L'outil est totalement paramétrable et est adapté aux besoins de l'entreprise.
- Les scénarii de risque identifiés sont intégrés dans le logiciel ARISKLESS.

Compétences visées

- Savoir paramétrer le logiciel
- Savoir ajouter un nouvel utilisateur et paramétrer ses accès.
- Savoir ajouter un scénario de risque.
- Savoir créer un tableau de bord

Contenu

- Prise en main du logiciel
- Les étapes de paramétrage :
 - ✓ Étape préliminaire de paramétrage client/utilisateurs,
 - ✓ Étape 1 : la typologie des données,
 - ✓ Étape 2 : la structure des analyses permettant de définir le dimensionnement de votre tableau d'analyse de risques,
 - ✓ Étape 3 : Paramétrage des formules et couleurs,
 - ✓ Étape 4 : Migration des données (selon analyse précédente)
 - ✓ Étape 5 : la saisie de scénarios de risques et actions associées,
 - ✓ Étape 6 : Paramétrage des graphiques.

Quelques références :



Santé Sécurité au Travail



OBJECTIFS

Connaître et maîtriser le contexte et les obligations réglementaires en France et en Europe

PUBLIC

Direction générale
Fonctionnels QSE
Préventeur

PRE-REQUIS

Aucun

FORME

PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

1 journée ou 2 demi-journées
(7 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

490 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Connaître les obligations réglementaires applicables en matière de sécurité et santé au travail,
- Savoir les transposer et les appliquer dans l'entreprise,
- Être conforme aux obligations réglementaires applicables.

Le contexte

- Santé-Sécurité : une obligation de résultats pour l'entreprise,
- Un fort engagement de la responsabilité des dirigeants,
- Complexité de la veille réglementaire.

Compétences visées

- Connaître les obligations réglementaires applicables,
- Être capable de les transposer dans l'entreprise de manière opérationnelle,
- Connaître les rôles de chacun en matière de prévention des risques.

Contenu

- Présentation du système de prévention des risques en Europe et en France :
 - Les lois et règlements,
 - Les acteurs internes et externes de la prévention (CSE, CRAM, Inspection du Travail, Médecine du Travail...),
 - Les systèmes de management de la sécurité dans l'entreprise.
- Principales obligations de l'entreprise en matière de santé et sécurité :
 - Obligation générale de prévention,
 - Évaluation des risques,
 - Locaux et lieux de travail,
 - Etc.
- Les enseignements de la jurisprudence,
- Les obligations administratives et périodiques,
- Les principes de la Directive Européenne 89-391 (politique sociale) et sa transposition en droit français avec la Loi qui porte aujourd'hui le système de prévention en France à savoir la Loi n°91-1414 du 31/12/1991.

Quelques références :



OBJECTIFS

Connaître les 5 axes fondamentaux de la Santé-sécurité et l'environnement (SSE)

Assimiler les exigences d'un système de management qui intègre la Santé-Sécurité-Environnement.

PUBLIC

Responsable Qualité
Pilote de processus

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

5 journées (35 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM

*Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire*

PRIX

3 150 € / Stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Disposer d'un système de management dynamique et structurant l'organisation de l'entreprise
- Préserver la santé de vos salariés
- Conquérir de nouveaux marchés

Le contexte

- Augmentation de l'exigence des clients
- Absence ou manque d'animation du système de management

Compétences visées

- Être capable de promouvoir la prévention des risques dans l'entreprise.
- Savoir identifier et mettre en œuvre les actions d'amélioration des conditions de travail
- Être en mesure d'animer des groupes de travail et des causeries SSE
- Être capable d'analyser l'organisation du travail.
- Être capable de choisir des indicateurs SSE et savoir les analyser.

Contenu

1. Cadrage du rôle et des missions
2. Prise de connaissance des règles et des attentes d'un système de management SSE
 - Engagement de la direction
 - Compétences et qualifications
 - Organisation du travail
 - Efficacité du système de management
 - Amélioration continue
3. Méthodologie pour la mise en place d'un système de management SSE
 - Analyse et gestion des risques
 - Organisation du système de management
4. Mesurer la performance de son système de management SSE
 - Choix des indicateurs
 - Performance du système
5. Programme de prévention de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail et de l'environnement

Quelques références :



OBJECTIFS

Connaître les exigences réglementaires en Santé sécurité au travail
Savoir élaborer et mettre en œuvre le DUEvRP

PUBLIC

Tout personnel
Réfèrent Sécurité

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 3 mois

FORME

PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

1 journée (7 Heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Évaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

350 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Identifier, mesurer et hiérarchiser les risques de votre entreprise
- Prévenir les risques grâce à la prévention
- Définir un plan d'actions d'amélioration des conditions de travail pour diminuer les risques critiques

Le contexte

- Obligation de procéder à l'évaluation des risques (Code du Travail)
- Accident du travail

Compétences visées

- Connaître les exigences réglementaires en Santé sécurité au travail
- Savoir élaborer et mettre en œuvre le DUEvRP
- Avoir la casquette préventeur dans l'entreprise

Contenu

- **Exigences législatives et réglementaires**
✓ Code du Travail
- **Les risques professionnels**
✓ Manutention manuelle, mécanisée, postes de travail, électricité, machines et outils, incendie et explosion, chimique, situation de travail
- **Le document unique et l'évaluation des risques**
✓ Méthodologie : unités de travail et état des lieux des risques
✓ Analyser : Identifier les risques, mesures les écarts et les risques, définir le programme de prévention et communiquer
- **Constitution du groupe de pilotage**
✓ Compétences requises, mission, planification du travail, organisation

Quelques références :



OBJECTIF

Être capable d'établir un arbre des causes

PUBLIC

Managers
Préventeurs
Membres du CSE
Toute personne désirant connaître la mise œuvre de l'arbre des causes.

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

1 journée (7 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage

PRIX

630 € / stagiaire

Jusqu'à 2 stagiaires, au-delà nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Cette formation répond à la préoccupation d'une animation proactive de la prévention des risques professionnels. Elle permet d'apporter la méthodologie nécessaire à la recherche des causes racines d'un accident de travail ou d'une situation à risque observée, afin de pouvoir capitaliser sur le retour d'expérience et engager des actions préventives efficaces.

Le contexte

- Les acteurs concernés, victime(s), témoins, encadrement et préventeurs) peuvent paraître démunis face à un accident. L'émotion, les enjeux personnels rendent difficile la collecte de toutes les informations objectives pour comprendre la situation de travail réelle.
- Quel a été l'enchaînement des faits qui a conduit à l'évènement ? Il est nécessaire d'établir une enquête accident ou presque accident pour construire un arbre des causes et alimenter la prévention des risques.

Compétences visées

- Acquérir la méthodologie pour rechercher des causes racines suite à un accident ou à l'identification d'une situation à risque.
- Être capable de réaliser un arbre des causes.
- Connaître les 12 facteurs humains répertoriés.
- Savoir animer une réunion de pour établir l'arbre des causes.

Contenu

- Recueillir les faits et les données sur l'accident ou le problème à traiter.
- Les facteurs ITAMAMI
- La posture : on recherche des faits et non-pas un responsable
- Le facteur humain : les « 12 salopards »
- Construire l'arbre des causes : enchaînement, conjonction, disjonction.
- Analyser et tirer les enseignements à exploiter
- Effectuer le retour d'expérience : Les actions et expérimentations décidées

Méthodologie

Apprentissage de la méthode d'analyse des causes
Mise en œuvre en groupe sur des cas pratiques

Quelques références :



OBJECTIFS

Savoir gérer les risques de coactivité sur chantier dans le respect des dispositions réglementaires

PUBLIC

Direction, Encadrement, Conducteur de travaux, Chef de travaux

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo, études de cas en groupe.

DUREE

2 journées (14 heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

980 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Comprendre comment naissent les risques en cas de coactivité,
- Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels,
- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de coactivité, et les responsabilités civile et pénale.

Le contexte

- Le travail en coactivité génère de nombreux risques,
- Lorsque plusieurs entreprises interviennent sur un chantier de construction neuve ou de réhabilitation, des règles spécifiques s'appliquent à la coordination des activités et à la prévention des risques de coactivité.

Compétences visées

- Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de coactivité et participer à l'élaboration du plan de prévention.
- Connaître les obligations réglementaires,
- Acquérir une culture sécurité.

Contenu

- Définition de la coactivité, quels risques la coactivité génère-t-elle ?
- Comment identifier et mesurer les risques ?
- Méthodes pratiques de maîtrise des risques, et applications pratiques,
- Connaître et savoir appliquer la réglementation spécifique dans le cadre de l'obligation de résultats du chef d'entreprise,
- Exemples sur cas concrets,
- Exemples de jurisprudence : les limites de responsabilité des intervenants.

Quelques références :



OBJECTIF

Définir le rôle et les responsabilités du chef d'entreprise en matière de Sécurité et Santé au Travail. Donner les outils permettant de réduire cette responsabilité.

PUBLIC

Chefs d'entreprise
Responsables de sites

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de jurisprudences, de mises en situation

DUREE

3,5 heures (1/2 journée)

EVALUATION- ATTESTATION

Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

490 €/stagiaire

Jusqu'à 2 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateur senior ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Vous dirigez une entreprise ou un établissement. Le Code du Travail vous rend a priori responsable de la sécurité et de la santé des personnes travaillant pour vous, directement ou non.
- Vous percevez que cette obligation de résultat peut engager votre responsabilité pénale.
- Vous souhaitez mieux cerner vos obligations et mettre en œuvre les diligences vous permettant de réduire votre exposition pénale.

Le contexte

- La judiciarisation croissante des relations au sein de l'entreprise renforce significativement les risques de mise en cause du dirigeant pour faute inexcusable. Par là-même, ceci réinstalle la victime ou ses ayant-droit dans le droit commun et ouvre la porte à des dommages et intérêts pouvant être très élevés, en sus de la condamnation pénale du dirigeant.

Compétences visées

- Comprendre ce que la réglementation attend du dirigeant.
- Appréhender les enjeux civils et pénaux du principe de responsabilité a priori du dirigeant,
- Apprendre à organiser la Prévention dans l'entreprise pour limiter les engagements de responsabilité du dirigeant.

Contenu

- La notion générale de risque,
- Comprendre comment naît un risque,
- Le Code du Travail,
- L'obligation de résultat,
- Définition des responsabilités pénale et civile,
- Exemples de jurisprudence,
- Le rôle des préventeurs et de la hiérarchie,
- Les moyens d'exonération de la responsabilité du dirigeant,
- La délégation de responsabilité.

Méthodologie

- Présentations des concepts
- Exposition des cas de jurisprudence
- Mise en œuvre en groupe sur des cas pratiques

Quelques références :



Soitec



OBJECTIF

Comprendre le rôle et les responsabilités de l'encadrement de proximité en matière de Sécurité et Santé au Travail. Donner les outils permettant mieux définir cette responsabilité.

PUBLIC

Chefs d'entreprise
Responsables de sites
Encadrement

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de jurisprudences, de mises en situation

DUREE

3,5 heures (1/2 journée)

EVALUATION- ATTESTATION

Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

490 €/stagiaire

Jusqu'à 2 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateur senior ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Vous encadrez et dirigez une équipe. Bien que le Code du Travail rende a priori le dirigeant de votre entreprise responsable de la sécurité et de la santé des personnes travaillant pour l'entreprise, vous percevez que votre propre responsabilité pénale pourrait être engagée.
- Vous souhaitez mieux cerner votre rôle et vos obligations et mettre en œuvre les diligences vous permettant de réduire votre exposition pénale.

Le contexte

- La judiciarisation croissante des relations au sein de l'entreprise renforce significativement les risques de mise en cause de l'encadrement,
- La jurisprudence, nombreuse et complexe, ne permet pas de dégager simplement les règles à respecter pour limiter les risques d'engagement de responsabilité en cas d'accident.

Compétences visées

- Comprendre ce que la réglementation attend du dirigeant et de la ligne hiérarchique,
- Savoir, à partir de la jurisprudence, dégager les principes de la mise en cause de la ligne hiérarchique,
- Apprendre à organiser la Prévention dans l'entreprise pour définir les rôles et responsabilités de l'encadrement en matière de sécurité et santé au travail.

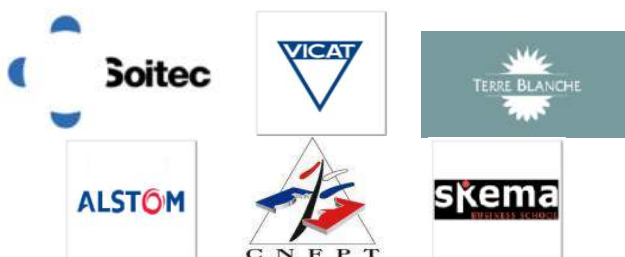
Contenu

- La notion générale de risque,
- Comprendre comment naît un risque,
- Les exigences du Code du Travail, et l'obligation de résultat,
- Définition des responsabilités pénale et civile,
- Exemples de jurisprudence,
- Le rôle et les responsabilités de la hiérarchie,
- La délégation de responsabilité et ses limites,
- Les fiches de poste,

Méthodologie

- Présentations des concepts
- Exposition des cas de jurisprudence
- Mise en œuvre en groupe sur des cas pratiques

Quelques références :



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels

PUBLIC

Encadrement, techniciens, référent sécurité de l'entreprise, préalable aux formations moniteurs SST, TMS, RPS, ...

PRE-REQUIS

3 ans d'expériences professionnelles en entreprises.

FORME

PEDAGOGIQUE

Alterne la transmission de connaissances et des exercices d'application en groupes de travail

Travail sur un cas spécifique de votre entreprise entre les 2 journées, présenté au début de la 2^{ème} journée

EVALUATION-ATTESTATION

Évaluation du stage par QCM

Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

DUREE

2 jours (14 heures)

Non consécutifs, sur 1 mois.

PRIX

980 € / stagiaire

Jusqu'à 3 stagiaires au-delà nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Préserver la santé de vos salariés,
- Réduire la survenance d'accident du travail,
- Réduire l'occurrence des maladies professionnelles,

Le contenu pédagogique de cette formation est validé par la CARSAT. Nous sommes référencés par la CARSAT Rhône-Alpes

Le contexte

- Obligations de l'employeur : Article L4121-1 et suite du code du travail
- Obligations de moyens pour atteindre la maîtrise des risques professionnels

Compétences visées

- Savoir identifier et évaluer les risques professionnels
- Appréhender les enjeux santé-sécurité au travail
- Mettre en œuvre une méthode d'analyse des causes d'un accident
- Animer une démarche de prévention

Contenu

- **Positionner son entreprise au regard de la prévention des risques professionnels :**
 - Les objectifs généraux de la prévention,
 - Connaître les textes de base,
 - La situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité,
 - Les acteurs internes et externes de la prévention.
- **Évaluer les risques dans les situations de travail :**
 - Les composantes d'une situation de travail liées au risque,
 - L'outil d'identification des risques.
- **Analyser les causes d'un accident du travail :**
 - Identifier les causes selon la modélisation technique/organisation/management-comportement.
- **Utiliser les résultats des évaluations et analyses pour définir des actions de prévention et de protection.**
- **Les mesures de prévention des risques professionnels :** proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi.
- **Évaluation des acquis.**

Quelques références :



OBJECTIFS

Disposer d'une compétence reconnue pour mettre en œuvre l'obligation d'assurer à sécurité et la santé physique et morale de ses salariés.

PUBLIC

Chargés QSE

PRE-REQUIS

3 ans d'expériences professionnelles en entreprises

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

5 journées (35 heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

3 150 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

Disposer d'un salarié compétent en prévention des risques professionnels.

Le contexte

- Des salariés compétents en prévention des risques professionnels
- Article L. 4644-1 du Code du travail

Compétences visées

- Acquérir les connaissances générales nécessaires à la mise en œuvre de cette mission dans l'entreprise.
- Connaître les exigences générales pour la prévention des risques professionnels inscrites dans le code du travail,
- Appréhender les enjeux santé au travail,
- Savoir mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques dans une activité de travail,
- Savoir mettre en œuvre une méthode d'analyse des causes d'un accident,
- Animer la démarche prévention dans son entreprise.

Contenu

- Positionner son entreprise au regard de la prévention des risques professionnels :
 - ✓ Les objectifs généraux de la prévention,
 - ✓ Connaître les textes de base,
 - ✓ Les acteurs internes et externes de la prévention,
 - ✓ Organiser la sécurité dans l'entreprise.
- Evaluer les risques dans les situations de travail :
 - ✓ Les composantes d'une situation de travail liées au risque,
 - ✓ L'outil d'identification des risques.
- Analyser objectivement les causes d'un accident du travail,
- Utiliser les résultats des évaluations et analyses pour définir des actions de prévention et de protection,
- Les mesures de prévention des risques professionnels : proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi,
- Communiquer et rendre tous les salariés acteurs de la prévention,
- Utiliser les évaluations pour maîtriser les risques lors des changements (achat d'une nouvelle machine, réorganisation de l'usine, évolution de l'organisation, ...)

Quelques références :



OBJECTIFS

- Permettre aux collaborateurs de mener à bien une démarche de prévention des risques professionnels,
- Transmettre une méthodologie applicable à la réalité des activités de l'entreprise,
- Elaborer un plan d'action pour optimiser les conditions de travail dans l'entreprise.

PUBLIC

Tout public

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 3 mois

FORME

PEDAGOGIQUE

Alternance d'analyse de cas et d'apports de connaissance, en s'appuyant sur des exemples issus de l'entreprise.

DUREE

Analyse préalable :

1 journée (7 heures)

Formation : 2 x 2 jours

PRIX

6 000 €

(Financement OCAPAT, dans la limite des fonds disponibles)

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

Vous souhaitez :

- Prévenir les risques professionnels dans votre entreprise et mettre en place les moyens adéquats (méthodologie, organisation, techniques ...)
- Répondre aux obligations légales d'information et de formation sur les risques professionnels,
- Sensibiliser et impliquer vos collaborateurs dans la prévention des risques professionnels,
- Intégrer au quotidien la prévention des risques professionnels dans les activités des salariés,
- Donner à vos collaborateurs les capacités et les compétences pour agir en sécurité.

Le contexte

L'employeur est responsable et est chargé de préserver la santé et la sécurité des salariés de son entreprise. Pour cela il doit identifier les dangers liés à son activité, évaluer les risques et transcrire les résultats de cette évaluation dans le document unique, proposer et mettre en place des actions de prévention.

Compétences visées

La formation élaborée par ARISKAN, vous apportera les outils nécessaires à la réalisation de vos missions.

Cette formation a pour objet :

- Être capable de mener à bien une démarche de prévention des risques pour une meilleure santé et sécurité des salariés au travail.
- Acquérir la méthodologie adéquate à la réalité du travail et à son organisation, en intégrant le point de vue des différents acteurs de la prévention et notamment celui des salariés.
- Pouvoir élaborer un plan d'actions permettant d'améliorer les conditions de travail selon les 3 axes : techniques, organisationnels et humains.

Contenu

Etape 1 : Analyse du contexte de l'entreprise (en amont de la formation : 1 jour)

- Le principal objectif de ce diagnostic est de comprendre les enjeux de l'entreprise, le rôle de chacun des acteurs.

Etape 2 : Première session (2 jours)

Les 2 premiers jours permettront, en prenant appui sur la réalité de l'organisation du travail dans l'entreprise, de faire les premiers apports méthodologiques et repères pour une approche concertée de la prévention des risques professionnels portant notamment sur :

- Les enjeux de la prévention des risques,
- La démarche de prévention des risques,
- La préparation du zoom sur les risques spécifiques TMS, RPS, risques chimiques, risques biologiques.

Etape 3 : Deuxième session (2 jours)

La deuxième session sera axée sur le partage des expérimentations mises en œuvre lors de l'intersession par les participants et par des apports de connaissances complémentaires autour du plan d'actions personnalisé, à construire prenant en compte les risques spécifiques identifiés dans l'entreprise.



OBJECTIF

Savoir identifier et maîtriser les risques industriels majeurs en accord avec la réglementation applicable.

PUBLIC

Responsables de sites
Responsables sécurité

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle
d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide
d'exposés, d'exemples, de
mises en situation

DUREE 2 jours (14 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par
QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à
chaque stagiaire

PRIX 1 260 € / stagiaire Jusqu'à 3 stagiaires, au- delà nous consulter.

FORMATEUR Formateur senior ARISKAN, ingénieur expert en risques industriels



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Des dangers graves menacent vos activités industrielles. Vous craignez les **risques majeurs** (incendie, explosion, dégagements toxiques) qui mettraient en cause la survie même de votre entreprise.
- La réglementation vous impose de connaître et de maîtriser ces risques.
- Vous percevez ces risques, mais vous n'avez pas récemment conduit une analyse systémique. Vous craignez que la perception que vous avez de ces risques ne corresponde plus à la réalité.

Le contexte

- Au-delà des accidents majeurs (AZF, Lubrizol...), de nombreux accidents se produisent chaque année sur des sites industriels.
- Dans près de 70 % des cas, l'entreprise disparaît à court terme, malgré les assurances.
- En France on recense 1 774 événements technologiques (source base ARIA du 1/04/2020).

Compétences visées

- Comprendre la cinétique du feu et de l'explosion,
- Savoir identifier les zones de risque,
- Apprendre à mettre en œuvre des moyens de prévention adaptés,
- Savoir élaborer les stratégies de survie.

Contenu

- Définition et évolution historique du risque industriel,
- Exemples d'accidents industriels,
- La construction de la réglementation,
- Le mécanisme de constitution du risque industriel,
- Les fondamentaux de l'incendie et de l'explosion,
- Les outils de la maîtrise du risque,
- Les plans de lutte (POI) et de continuité (PCA),
- La conformité réglementaire,
- La communication sur les risques et en cas de crise.

Méthodologie

- Présentations des concepts,
- Exposition d'exemples concrets,
- Mise en œuvre en groupe sur des cas pratiques.

Quelques références :



OBJECTIFS

Assimiler les bases sur le risque amiante.

PUBLIC

Animateur QSE
Encadrement technique
Encadrement de chantier
Opérateur de chantier

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

2 journées (14 heures)

PRIX

1260 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

La production d'amiante et la fabrication de matériaux ou d'objet en contenant sont interdites. Mais les travaux de désamiantage et toute intervention de type maintenance ou entretien sur des matériaux en place contenant de l'amiante sont susceptibles d'exposer au risque d'inhalation de fibres d'amiante. A titre d'exemples, les activités, situations ou métiers suivants : désamiantage, métiers de second œuvre, conducteurs de travaux dans l'industrie, garagiste, travaux publics, opérateur de repérage, laboratoire de prélèvement et d'analyse amiante... La réglementation relative à l'amiante se structure autour des différents objectifs de protection de la population, de protection des travailleurs et de protection de l'environnement.

Le contexte

L'amiante constitue un problème majeur de santé publique et de santé au travail : ce matériau aux multiples qualités se révèle hautement toxique. Il a été massivement utilisé et le nombre de cancers qu'il a induit ne cesse d'augmenter. Interdit en France depuis 1997, il reste présent dans de nombreux bâtiments et équipements.

Compétences visées

- Assimiler les bases sur le risque amiante.
- Connaître les textes qui régissent le cadre de l'amiante.
- Comprendre les différentes utilisations de l'amiante.
- Connaître les obligations de chacun.
- Savoir différencier des travaux de sous-section 3 et sous-section 4.

Contenu

- Décret 2012-639 (04/05/2012) obligations des professionnels du bâtiment.
- Connaissances générales de l'amiante (Propriétés, variétés, production)
- Utilisation de l'amiante.
- Les risques sanitaires liés à l'inhalation des fibres d'amiante et surveillance médicale en France.
- Code de la santé publique et Code du travail.

Quelques références :



OBJECTIF

Identifier les risques pour vos actifs industriels et optimiser la prévention de ces risques.

PUBLIC

Responsables de sites
Préventeurs
Responsables d'assurances

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide
d'exposés, d'exemples, de
mises en situation.

DUREE

7 heures

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par
QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à
chaque stagiaire

PRIX

490 €/stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-
delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateur senior
ARISKAN, expert en
sécurité incendie



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Vos actifs industriels sont vulnérables. Vous craignez un départ de feu, voire une explosion. Vous avez mis en place des mesures de prévention. Vous avez souscrit des assurances devant vous mettre à l'abri des conséquences financières des sinistres.
- Mais êtes-vous sûr que la perception que vous avez de vos risques correspond à la réalité ? Les mesures préventives sont-elles adaptées et suffisantes ? L'assurance est-elle adéquate ?

Le contexte

- Chaque année, près de 20.000 incendies se déclarent dans un établissement industriel ou commercial, causant la mort de près de 100 personnes.
- Dans près de 70 % des sinistres, l'entreprise disparaît et le personnel se retrouve au chômage.

Compétences visées

- Comprendre la cinétique du feu et de l'explosion, et les impacts potentiels (continuité de service, dommages aux personnes et aux biens, responsabilités...)
- Savoir identifier les zones de risque,
- Apprendre à mettre en œuvre des moyens de prévention adaptés,
- Savoir utiliser au mieux l'assurance,

Contenu

- Notion d'incendie (triangle du feu), et d'explosion,
- Exigences réglementaires et normatives (ATEX),
- Classes d'incendie,
- Prévention technique et organisationnelle des risques,
- Le feu d'origine électrique,
- Les produits inflammables,
- Les dispositifs de lutte contre l'incendie,
- Evacuation en cas d'incendie,
- L'assurance « Dommages aux biens »

Méthodologie

- Présentations des concepts,
- Exposition d'exemples concrets,
- Mise en œuvre en groupe sur des cas pratiques.

Quelques références :



OBJECTIF

Être conscient des risques chimiques et biologiques, connaître la réglementation et optimiser la prévention de ces risques.

PUBLIC

Responsables de sites
Préventeurs

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide
d'exposés, d'exemples, de
mises en situation

DUREE

1 journée (7 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par
QCM

Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à
chaque stagiaire

PRIX

350 € / stagiaire

Jusqu'à 3 stagiaires, au-
delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateur senior ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Vos activités exposent vos salariés à des produits chimiques, voire à des dangers biologiques.
- Vous souhaitez sensibiliser vos salariés à ces risques.
- Vous voulez aussi connaître la réglementation applicable pour l'appliquer et réduire vos responsabilités.
- Vous souhaitez enfin mettre en place des mesures préventives face à ces risques.

Le contexte

- Selon l'enquête Reach, « 33% des salariés ont été exposés à au moins un agent chimique dangereux et 10% des salariés à au moins un produit chimique cancérigène au cours de la semaine précédant l'enquête, soit 2,2 millions de salariés ».

Compétences visées

- Comprendre les dangers des produits chimiques et des agents biologiques,
- Comprendre les mécanismes de pénétration dans l'organisme,
- Connaître les réglementations applicables,
- Savoir mettre en œuvre les mesures de prévention,
- Savoir réagir en cas d'accident.

Contenu

- Les produits chimiques : définitions,
- Les dangers des produits chimiques,
- Les agents biologiques,
- Les modes de contamination,
- Les métiers à risque,
- Les effets immédiats et à moyen ou long terme des produits chimiques et des agents biologiques,
- Les autres effets des produits chimiques,
- La réglementation concernant les produits chimiques, et encadrant les agents biologiques,
- Les fiches de données de sécurité, et leur usage pratique,
- La signalétique des produits chimiques,
- La prévention des risques chimique et biologique,
- La gestion des déchets,

Méthodologie

- Présentations des concepts,
- Exposition d'exemples concrets,

Quelques références :



OBJECTIFS

Connaître et maîtriser ce risque spécifique afin d'améliorer les conditions de travail

PUBLIC

Encadrement, membres du CSE, opérateurs

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, exercices concrets

DUREE

½ journée (3,5 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM

Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

175 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Sensibiliser le personnel exposé aux problématiques des TMS (Troubles Musculo Squelettiques),
- Améliorer la qualité de vie au travail et protéger l'intégrité physique du personnel,
- Accroître la productivité,
- Réduire le risque d'engagement de responsabilité pénale.

Le contexte

- Obligation légale de l'employeur : Article R4541-8,
- TMS : première cause de maladie professionnelle reconnue en France.

Compétences visées

- Savoir identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique,
- Savoir appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort,
- Être capable de transmettre et diffuser les bonnes pratiques acquises.

Contenu

- Comprendre les enjeux des risques de dégradation de la condition physique,
- Connaître la réglementation applicable,
- Comprendre le fonctionnement du corps humain :
 - Principaux éléments de l'anatomie et de physiologie,
 - Différentes atteintes et les facteurs de risques
- Adopter les gestes et postures adaptés aux situations de travail réelles,
- Comprendre les principes d'économie d'effort et de sécurité physique,
- Connaître les règles d'or de l'activité physique,
- Travail sur situations réelles.

Quelques références :



OBJECTIFS

Maîtriser la méthode 5S
pour optimiser et
pérenniser votre démarche
d'amélioration continue.

PUBLIC

Responsable QSE ou HSE,
Méthodes, Progrès continu,
Responsable de Production,
Chef d'atelier

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle
d'au moins 6 mois.
Bonne connaissance des
postes, des process et des
équipes.

FORME PEDAGOGIQUE

Alternance de contenus
théoriques et de mises en
situation
Travail personnel du
stagiaire entre chaque
séance

DUREE

2 journées (14 heures)
Séparées de 2 semaines

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à chaque
stagiaire

PRIX

1 260 € / stagiaire
Jusqu'à 2 stagiaires, au-
delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- La méthode des 5S vise à gagner en productivité tout en améliorant les conditions de travail des collaborateurs.
- Cette technique de management permet d'éviter les accidents de travail, d'améliorer les conditions de travail, de réduire les pertes de matériels et de documents mais aussi de responsabiliser les collaborateurs.

Le contexte

- Améliorer l'organisation d'un espace de travail
- Améliorer les conditions de travail
- Améliorer sa productivité

Compétences visées

- Maîtriser la méthodologie de conduite des chantiers 5S
- Connaître les autres outils du LEAN Management et la place des chantiers 5S dans les démarches globales d'amélioration continue
- Choisir et identifier le périmètre des postes d'un chantier 5S
- Fixer les objectifs et les indicateurs pertinents
- Constituer, former et animer une Équipe 5S
- Conduire le chantier
- Mettre en place une communication interne avant, après et pendant le chantier
- Les audits de suivi. Construire une grille d'audit et former un référent et constituer un référentiel propre
- Intégrer la démarche aux Systèmes de Management déjà en place dans l'entreprise.

Contenu

- Le recueil des données endogènes
- La méthodologie 5S
 - ✓ Le contexte et les enjeux du 5S
 - ✓ Les champs d'application et les limites de la méthode
 - ✓ La planification de la démarche et des chantiers
 - ✓ Le choix des indicateurs
 - ✓ La mise en œuvre le chantier
 - ✓ L'organisation et le suivi des chantiers
- La stratégie d'implication des acteurs
 - ✓ Choisir les acteurs et définir leur rôle
 - ✓ Comment communiquer sur la méthode ?
 - ✓ Développer une culture 5S
- La réalisation et le suivi des chantiers
 - ✓ Les choix des postes de travail et planning d'intervention
 - ✓ Elaboration d'une grille d'audit et de suivi
 - ✓ Le déroulement du chantier
 - ✓ Affichage et suivi des indicateurs

Quelques références :



ERIC KAYSER
ARTISAN QUALITE
PARIS

OBJECTIFS

Cerner la contribution des membres du CSE à la mise en place et au suivi d'une véritable démarche santé, sécurité et des conditions de travail.

PUBLIC

Membres de la CSSCT
Membres titulaires du CSE
Membres suppléants du CSE

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

2 journées (14h) pour les entreprises de moins de 50 salariés.

3 journées (21h) pour les entreprises de moins de 300 salariés.

5 journées (35h) pour les entreprises de plus de 300 salariés.

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM

*Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire*

PRIX

490 € / stagiaire / jour
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

Le comité social et économique a pour mission de promouvoir l'amélioration de la santé, la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et de réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou maladie.

Le contexte

L'article L.2315-18 du Code du travail prévoit que les membres du CSE ou de la CSSCT doivent bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Compétences visées

La formation élaborée par ARISKAN, vous apportera les outils nécessaires à la réalisation de vos missions.

Cette formation a pour objet :

- De développer les aptitudes à déceler et mesurer les risques professionnels, et les capacités d'analyse des conditions de travail ;
- D'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Contenu

- Les enjeux de la Santé Sécurité au travail (SST)
- Assimiler les exigences de la réglementation
- Identifier les attributions du CSE
- Communiquer avec les salariés
- Les réunions du CSE
- Situer son environnement et son rôle en tant qu'acteur de SST
- Maîtriser les notions de risques et de dangers.
- Assimiler les grandes familles de risques
- Rôle des différents acteurs
- Les accidents du travail
- Prendre en compte les exigences de résultats, d'organisation de l'entreprise pour évaluer les risques
- Assimiler les objectifs du CSE et les compétences attendues.
- Être capable de préparer un ordre du jour et de rendre compte.

En complément, pour les entreprises de plus de 300 salariés :

- Connaître la méthodologie d'une inspection et d'une évaluation in situ.
- Réaliser une visite in situ de l'entreprise ou d'un chantier.
- Savoir tirer les conclusions de la visite et en faire une synthèse.
- Savoir exploiter et analyser les documents de prévention.
- Comprendre les facteurs humains organisationnels de la sécurité.



**Formation des représentants du personnel
au CSE agréée par le Préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes n°1054068**

OBJECTIFS

Savoir évaluer le niveau de maturité d'une organisation en matière de santé sécurité au travail.

PUBLIC

*Responsable de processus,
Fonctions QSE*

PRE-REQUIS

*Expérience professionnelle
d'au moins 6 mois*

FORME PEDAGOGIQUE

*Progression à l'aide
d'exemples, de mise en
situation, support vidéo*

DUREE

3 journées (21 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

*Evaluation du stage par
QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à
chaque stagiaire*

PRIX

1 470 € / stagiaire
*Jusqu'à 3 stagiaires, au-
delà nous consulter.*

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Identifier le niveau de maîtrise des risques dans l'entreprise, grâce à un outil sans cesse enrichi par le retour d'expérience,
- Etablir un état des lieux des pratiques de l'entreprise, au travers des entretiens avec les personnels,
- Positionner l'entreprise à l'instant t, puis mesurer les progrès,
- Stimuler l'émulation grâce à un certificat de classification (1 ☆ à 3 ☆)

Le contexte

- Chaque année, les accidents du travail et les maladies professionnelles se traduisent par la perte de 45 millions de journées de travail,
- Six principes fondamentaux pour un management réussi de la sécurité et la santé au travail : volonté d'agir, responsabilités, connaissance, maîtrise, mesures et réactivité.

Compétences visées

- Comprendre les enjeux et attentes d'un tel diagnostic,
- Savoir évaluer le niveau de maturité d'une organisation en matière de santé sécurité au travail,
- Maîtriser l'outil de diagnostic SKANSAFE,
- Communiquer grâce à SKANSAFE.

Contenu

- Compréhension de l'outil SKANSAFE dans sa globalité.
- Comment réaliser un diagnostic SKANSAFE :
 - ✓ L'information préalable,
 - ✓ La préparation du diagnostic,
 - ✓ La collecte des informations (entretiens, visites, examen documentaire),
 - ✓ La prise en compte des trois aspects de la sécurité (technique, organisation, facteur humain),
 - ✓ Debriefing à chaud,
 - ✓ Edition du rapport final.

Quelques références :



OBJECTIFS

Savoir recenser les aléas internes et externes pouvant impacter la reprise d'activité à court et moyen terme et bâtir un Plan de Reprise opérationnel

PUBLIC

Cadres et opérationnels en chômage partiel du fait du confinement COVID-19

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Transmission de connaissances. Travail de groupe via SKYPE, internet et téléphone. Mise en application pour votre entreprise.

DUREE

Séances de 2 heures.

Entreprises de moins de 50 salariés : 4 séances

Entreprise de 50 à 100 salariés : 8 séances

Entreprise de plus de 100 salariés : 10 séances

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage

PRIX

Séance 1 gratuite

Entreprise de moins de 50 salariés : 1800 € HT

Entreprise de 50 à 100 salariés : 4200 € HT

Entreprise de plus de 100 salariés : 5400 € HT

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- L'activité de votre entreprise est ralentie voire arrêtée suite à la mise en place du confinement. Certains de vos cadres sont en chômage partiel,
- La reprise de votre activité ne peut être improvisée et les erreurs pourraient avoir des conséquences catastrophiques,
- Pour cela, il vous faut préparer et former vos salariés à élaborer et piloter votre plan de reprise d'activité.

Le contexte

- L'État prend en charge les formations des salariés en chômage partiel via le Fonds national de l'Emploi.

Compétences visées

- Connaître les phases clés du plan de reprise,
- Savoir identifier les aléas touchant ces ressources,
- Apprendre à bâtir et faire vivre une cartographie des risques de la reprise, et son plan d'action associé.

Contenu

- **Séance 1** : prise de connaissance de la structure de l'entreprise et de ses enjeux (check-list ARISKAN).
- **Entreprises de moins de 50 salariés**
 - ✓ **Séance 2** : apprentissage à l'identification des ressources et des aléas, à la découverte des scénarios de risques et à l'élaboration de la cartographie des risques.
 - ✓ **Séance 3** : élaboration des dispositions préalables de maintien des activités vitales.
 - ✓ **Séances 4** : apprentissage à la constitution du plan de redémarrage immédiat.
- **Entreprises de 50 à 100 salariés**
 - ✓ **Séance 2** : apprentissage à l'identification des ressources et des aléas.
 - ✓ **Séance 3** : apprentissage à la découverte des scénarios de risques et à l'élaboration de la cartographie des risques.
 - ✓ **Séances 4 et 5** : élaboration des dispositions préalables de maintien des activités vitales.
 - ✓ **Séances 6 et 7** : apprentissage à la constitution du plan de redémarrage immédiat.
 - ✓ **Séance 8** : comment déceler les changements décisifs et irréversibles et apprentissage au redéploiement prospectif
- **Entreprises de plus de 100 salariés**
 - ✓ **Séance 2** : apprentissage à l'identification des ressources et des aléas.
 - ✓ **Séances 3 et 4** : apprentissage à la découverte des scénarios de risques et à l'élaboration de la cartographie des risques.
 - ✓ **Séances 5 et 6** : élaboration des dispositions préalables de maintien des activités vitales.
 - ✓ **Séances 7 et 8** : apprentissage à la constitution du plan de redémarrage immédiat.
 - ✓ **Séance 9** : comment déceler les changements décisifs et irréversibles
 - ✓ **Séance 10** : apprentissage au redéploiement prospectif

Travail individuel et collectif entre les séances.

QUALITE



OBJECTIFS

Améliorer la maîtrise des dysfonctionnements pour accroître la performance et la pérennité de votre entreprise.

PUBLIC

*Responsable Qualité
Pilotes de processus*

PRE-REQUIS

*Expérience professionnelle
d'au moins 6 mois
Connaître l'approche par processus*

FORME

PEDAGOGIQUE

*Progression à l'aide
d'exemples, de mise en
situation, support vidéo*

DUREE

5 journées (35 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

*Evaluation du stage par
QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à
chaque stagiaire*

PRIX

3 150 € / stagiaire
*Jusqu'à 3 stagiaires au-
delà nous consulter*

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Développement de nouveaux marchés
- Maintien et développement des compétences
- Identifier et maîtriser les risques internes et externes
- Déployer un système de management de la qualité

Le contexte

- ISO 9001 : obligatoire pour travailler avec certains clients
- Gage de confiance et d'une organisation structurée

Compétences visées

- Connaître les objectifs et le périmètre de la norme ISO 9001
- Connaître les exigences de l'ISO 9001
- Connaître les méthodes et outils de mise en œuvre de l'ISO 9001.

Contenu

- Présentation des différents chapitres de la norme et de leur contenu
- Le SMQ : Une réponse à la gestion des risques
 - ✓ Les risques de l'entreprise
 - ✓ Transposition dans l'entreprise
- Outil d'évaluation des risques
 - ✓ Les références : AMDEC, HAZOP, GGR
 - ✓ Principe, méthodologie
- Moyens de maîtrise
 - ✓ Les responsabilités définies
 - ✓ Les compétences
 - ✓ Impact de chaque fonction sur le système
 - ✓ Le facteur humain
 - ✓ Comprendre l'importance des informations documentées
- Les processus
 - ✓ L'engagement de la direction, sa politique et ses objectifs
 - ✓ Les ressources humaines : compétences et qualifications
 - ✓ Les achats
 - ✓ L'activité commerciale
 - ✓ L'écoute client
 - ✓ Etc.
- La mesure de la performance
 - ✓ Les types d'indicateurs : économiques, qualité de vie au travail, audits internes, veille législative et réglementaire, coût de non-qualité
- Amélioration
 - ✓ Gisements de progrès
 - ✓ Élaborer un plan d'actions

Quelques références :



OBJECTIFS

Intégrer la norme ISO 45001 dans le système de management de votre entreprise.

PUBLIC

Direction, chargés qualité, sécurité, environnement

PRE-REQUIS

*Expérience professionnelle d'au moins 6 mois.
Connaître l'approche par processus.*

FORME PEDAGOGIQUE

*Démarche d'inspiration.
Travail en groupe avec restitution collégiale.
Travail personnel entre chaque séance.*

DUREE

5 journées (35 heures)

PRIX

3 150 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

L'adoption d'un système de management de la S&ST vise à permettre à votre organisme de procurer des lieux de travail sûrs et sains, d'éviter les traumatismes et pathologies liés au travail et d'améliorer en continu votre performance en S&ST.

Le contexte

Tout organisme est responsable de la santé et de la sécurité au travail de ses travailleurs et des autres personnes qui peuvent être affectées par ses activités. Cette responsabilité inclut de favoriser et de préserver leur santé physique et mentale.

Compétences visées

- Connaître les objectifs et le périmètre de la norme ISO 45001
- Connaître les exigences de l'ISO 45001
- Connaître les méthodes et outils de mise en œuvre de l'ISO 45001.

Contenu

- Découverte de la norme (Structure, périmètre et objectifs)
- Comment intégrer les différentes exigences en matière de santé au travail ?
- Identifier les risques et améliorer la prévention.
- Harmoniser les enjeux risques/opportunités introduits par l'ISO 9001.
- Evaluation et amélioration continue du système de management S&ST.

Quelques références :

Nouvelle formation

OBJECTIFS

Assimiler les bases d'un système de management du risque amiante répondant aux exigences du référentiel de certification NF 46-10

PUBLIC

Animateur QSE
Encadrement technique
Encadrement chantier
Opérateur de chantier

PRE-REQUIS

Lecture et compréhension de la documentation technique de la société
Plus de 18 ans et maîtrise du français à l'écrit et à l'oral

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

4 journées (28 heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

1 960 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Obligation de certification pour exercer l'activité de désamiantage
- Maintenir les compétences de vos collaborateurs pour le suivi du système qualité
- Utiliser le référentiel pour améliorer les résultats économiques de l'entreprise
- Améliorer votre système de management

Le contexte

- Contexte réglementaire très fort qui pèse sur les entreprises
- Protection de la santé des travailleurs

Compétences visées

- Mise en adéquation de la norme et de la réglementation avec le fonctionnement d'une entreprise
- Animer un système de management du risque amiante

Contenu

- Exigences de la norme NFX46-10
- Chapitres 4 de la norme
- Exigences concernant l'entreprise
- Lecture de la norme
- Transposition dans l'entreprise
- Les ressources Humaines, compétences et qualifications
- Les locaux et les matériels
- Les achats
- L'organisation des chantiers
- La préparation des chantiers
- Les rapports de suivi des chantiers
- La gestion des documents
- Exercices tout au long de la formation sur des documents de l'entreprise pour valider les acquis.

Quelques références :

SMTP Désamiantage



SYSTEME DE MANAGEMENT DU RISQUE AMIANTE

OBJECTIFS

Maîtriser les exigences
spécifiques de
l'aéronautique (EN 9100)

PUBLIC

Responsable Qualité
Pilote de processus

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle
d'au moins 6 mois
Connaître l'ISO 9001
V2015

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide
d'exemples, de mise en
situation, support vidéo
Travail en groupe avec
restitution collégiale
Travail personnel entre
chaque séance

DUREE

4 journées (28 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Évaluation du stage par
QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au
donneur d'ordre et à
chaque stagiaire

PRIX

1 260 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-
delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Former le personnel aux des exigences de l'EN 9100 comme une opportunité de développement de son système de management, en vue d'une reconnaissance en tant qu'organisme certifié dans le secteur de l'aéronautique.

Le contexte

- Préparer les collaborateurs à la culture de l'aéronautique
- Répondre aux obligations de certification EN 9100 pour apparaître dans la base OASIS comme prestataire certifié et autorisé dans la filière aéronautique.

Compétences visées

- Connaître les exigences spécifiques de l'EN 9100 complémentaires de l'ISO 9001
- Être capable de traduire ces exigences normatives dans le contexte de l'entreprise
- Assimiler les caractéristiques et spécifications de l'aéronautique
- Être capable d'établir une feuille de route pour intégrer les réponses aux spécifications aéronautiques
- Être en mesure de mesurer l'efficacité du processus et son amélioration

Contenu

- Découverte pas à pas des exigences spécifiques de l'EN 9100
- Connaître la classe de pièces et leurs risques associés
- Assimiler l'environnement de la gestion du risque des pièces de l'aéronautique
- Appréhender la notion de facteur humain
- Sélectionner les indicateurs de performance
- Établir la feuille de route pour déployer l'EN 9100 dans l'entreprise
- Travailler en groupe par processus pour préparer la mise en situation dans l'entreprise
- Partager les retours d'expérience des stagiaires.

Quelques références :



OBJECTIFS

Connaître le processus de surveillance internet et ses objectifs

Savoir établir un programme de surveillance et préparer un audit

PUBLIC

Animateur QSE
Réfèrent amiante

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

3 journées (21 heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

1 470 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Être en conformité réglementaire
- Être en conformité vis-à-vis de la norme NFX 46-010
- Assurer des audits de votre fonctionnement
- Rédiger le PRA conformément au Code du travail

Le contexte

- Contexte réglementaire très fort qui pèse sur les entreprises
- Suivi de l'exposition au risque amiante des salariés obligatoire

Compétences visées

- Aptitude à la rédaction d'un plan de retrait amiante
- Interlocuteur d'un organisme de contrôle
- Élaborer un programme de surveillance d'un chantier
- Réaliser les surveillances internes

Contenu

- Présentation des objectifs de la surveillance
- Programme des surveillances

Planning, calendrier et fréquence

- Procédure de surveillance

Stratégie d'échantillonnage, suivi des analyses...

- Réalisation des contrôles

Déclenchement, préparation, exécution et enregistrement

- Les suites d'une dérive

Fiche NC, actions correctives...

- Résumé des modalités de surveillance

- Le plan de retrait amiante

18 points réglementaires : article R4412-133

- Audit de certification

- Exercices

Quelques références :



OBJECTIFS

Identifier les missions et rôles du pilote de processus. Comprendre l'approche processus, principes et intérêts.

PUBLIC

Responsable de processus ou adjoint

PRE-REQUIS

Connaissance des référentiels audités ou expérience et niveau équivalent de connaissances

FORME

PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

2 journées (14 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

980€ /stagiaire

Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Définir le périmètre d'autonomie du pilote de processus
- Animer et analyser la performance des processus
- Définir des indicateurs de performance pertinents pour le processus
- Faire monter en compétences vos pilotes de processus

Le contexte

- Responsabilisation des pilotes de processus dans les nouvelles versions des normes ISO (9001, 14001, 45001...)

Compétences visées

- Être capable de recenser les actions à mettre en œuvre et de les suivre
- Être capable de sélectionner des indicateurs de processus
- Savoir animer une démarche globale d'amélioration
- Connaître les règles de sélection des indicateurs de processus
- Savoir formaliser un processus

Contenu

- Approche par processus
 - ✓ Comment construire la cartographie des processus ?
 - ✓ Le processus
- Mesurer la performance par des indicateurs
 - ✓ Choix des indicateurs
- Indicateurs de performance clé
- Amélioration continue
- Exercice pratique
 - ✓ Construire un processus opérationnel
 - ✓ Indicateurs de performance
 - ✓ Autoévaluation du processus

Quelques références :



OBJECTIFS

Connaître le processus d'audit interne et ses objectifs
Être capable d'exécuter des audits internes

PUBLIC

Responsable Qualité
Pilote de processus

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle
d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo
Travail en groupe avec restitution collégiale
Travail personnel entre chaque séance

DUREE 2 journées (14 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Évaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

1 260 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Qualifier des auditeurs internes dans l'entreprise pour rendre compte de la performance du système de management et détecter les actions d'amélioration continue.
- Répondre aux exigences de l'ISO 9001, de l'ISO 14001 ou de l'ISO 45001.

Le contexte

- Obligation normative d'effectuer des audits internes
- Nécessité de vérifier l'efficacité d'un processus
- Démontrer la pertinence et la démarche d'amélioration continue du système de management

Compétences visées

- Connaître le processus d'audit interne et ses objectifs
- Savoir établir un programme d'audit, préparer un audit
- Être autonome dans la réalisation des audits internes
- Comprendre les difficultés de conduite de l'audit

Contenu

- Faire assimiler la méthodologie décrite dans l'ISO 19011 « Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management ».
- Acquérir les compétences attendues d'un auditeur interne sur les modes d'investigation et de communication lors de l'audit.
- Travailler en binôme pour faciliter la première mise en situation
- Préparer un audit dans des conditions réelles
- Effectuer un audit in situ pour la mise en pratique.
- Rédiger un rapport d'audit.
- Partager les retours d'expérience des stagiaires.

Quelques références :



RSE et Environnement



OBJECTIFS

Répondre aux 6 axes fondamentaux d'un système de management environnemental
Être capable de mesure d'évaluer et de hiérarchiser les risques environnementaux détectés

PUBLIC

Animateur environnement
Pilotes de processus

PRE-REQUIS

Base d'un système de management

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo
Travail en groupe avec restitution collégiale
Travail personnel entre chaque séance

DUREE

5 journées (35 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

2 450 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Œuvrer de façon efficace à la préservation de l'environnement
- Réaliser une analyse du cycle de vie d'un produit
- Gérer et maîtriser son impact environnemental

Le contexte

- Prise de conscience générale de l'empreinte écologique des entreprises
- Forte réglementation en matière d'environnement

Compétences visées

- Connaître les objectifs et le périmètre de la norme ISO 14001
- Connaître les exigences de l'ISO 14001
- Animer un système de management environnemental
- Connaître les méthodes et outils de mise en œuvre de l'ISO 14001.

Contenu

- Découverte de la norme (structure, périmètre et objectifs)
- Motivation du management de l'environnement
 - ✓ Le contexte politique, les lois et règlements
 - ✓ La pression réglementaire
 - ✓ Les donneurs d'ordres
 - ✓ L'argumentaire social
 - ✓ La sensibilité du personnel, du voisinage
 - ✓ L'anticipation du marché
 - ✓ Les préoccupations sociétales
- Les axes du référentiel ISO 14001
- Données d'entrée légales et réglementaires
- Les parties intéressées
- Risques environnementaux
 - ✓ Aspects environnementaux significatifs
 - ✓ Impacts environnementaux significatifs
- La gestion des fluides et de l'énergie
- La gestion des déchets
 - ✓ Inventaire des déchets produits
 - ✓ Les volumes et filières de recyclage
 - ✓ Les exutoires
- Le plan de contrôle
- Politique environnementale
- Amélioration continue

Quelques références :



OBJECTIFS

*Être capable d'effectuer une analyse détaillée du cycle de vie d'un produit
Évaluer l'impact environnemental des produits et services*

PUBLIC

Tous types de profil

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

2 journées (14 heures)

EVALUATION-ATTESTATION

*Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire*

PRIX

1 260 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Attester votre engagement pour préserver l'environnement,
- Caractériser les impacts environnementaux de l'entreprise,
- Orienter la conception des produits vers des solutions plus respectueuses de l'environnement
- Communiquer à ses clients sur son empreinte environnementale
- Réduire vos coûts de consommation d'énergie et de traitement des déchets,
- Accroître votre performance environnementale.

Le contexte

- Les entreprises sont amenées à évaluer les impacts environnementaux des produits et services qu'elles mettent sur le marché. L'analyse du cycle de vie est l'outil de référence.
- L'ISO 14001 couvre l'ensemble des champs d'intervention de la loi Grenelle 2,
- A peine 5 000 organismes certifiés ISO 14001 en France pour plus de 250 000 dans le monde.

Compétences visées

- Être capable d'effectuer une analyse détaillée du cycle de vie d'un produit.
- Connaître les exigences de l'ISO 14001.
- Évaluer l'impact environnemental des produits et services.
- Connaître les logiciels et bases de données incontournables pour réaliser une analyse de cycle de vie.

Contenu

- Le cycle de vie et les phases concernées
- Le cycle de vie dans les objectifs du système de management environnemental.
- Détermination du domaine d'application du SME
- Aspects environnementaux
- Planification et maîtrise opérationnelles

Quelques références :



OBJECTIFS

Assimiler la notion de RSE.

Prendre en main les outils nécessaires à la mise en place d'une démarche RSE dans l'entreprise.

PUBLIC

Direction, RH et achat ;
QSE et tout collaborateur
au sein de l'entreprise
intéressée par le sujet.

PRE-REQUIS

Volonté de la direction.
Budget allouable à des
missions RSE.
Constitution d'une équipe
RSE.

FORME PEDAGOGIQUE

Démarche d'inspiration.
Travail en groupe avec
restitution collégiale.
Travail personnel entre
chaque séance.

DUREE

10 journées (70 heures)

PRIX

6 300 €

Jusqu'à 3 stagiaires, au-
delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ANOVA
(Amélie SUIRE)



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Anticiper les exigences réglementaires et maîtriser vos risques
- Répondre aux attentes croissantes des donneurs d'ordre et de la société
- Dynamiser vos équipes autour d'un projet d'entreprise porteur de sens et attirer de nouveaux clients
- Faire converger enjeux environnementaux, valeurs humaines et résultats économiques
- Vous différencier sur votre engagement en faveur de la planète et de l'humain.
- Proposer des services et des produits contribuant au bien commun de la société.

Le contexte

Dans un contexte de risques et d'opportunités, les entreprises doivent participer aux transformations du monde. La démarche RSE soutient les entreprises dans leur développement tout en assurant la création d'impacts positifs au niveau économique, social e environnemental.

Compétences visées

- Mise en place de votre plan d'actions RSE
- Mise en place et suivi dans le temps de vos indicateurs RSE

Contenu

- Comprendre la RSE
- Initier une démarche RSE au sein de votre entreprise.
- La contribution de l'entreprise à la RSE et identification des parties prenantes.
- Outil d'évaluation RSE
- Faire émerger les enjeux RSE de l'entreprise et co-construire son plan d'actions
- La RSE en pratique : journées de formation à thème.
- Donner des clés pour faire vivre son projet dans le temps et maintenir une dynamique durable au sein des équipes.

Quelques références :



www.anova-conseil.fr

RH et QVT



OBJECTIFS

Savoir préparer et conduire un entretien professionnel.

PUBLIC

Direction, RH

PRE-REQUIS

Expérience d'encadrement d'au moins 6 mois.

FORME

PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

1 demi-journée
(3,5 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

245 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Des enjeux managériaux et stratégiques.
- Echange et dialogue.
- Identification des projets professionnels individuels.
- Engagement dans la gestion des compétences.
- Pour une meilleure cohésion dans l'entreprise.
- Outil au service des besoins en formation.
- Veiller à l'employabilité de tous les salariés.

Le contexte

- La gestion des compétences pour une entreprise est un élément clé dans un monde en perpétuel mouvement aux vues des évolutions technologiques, organisationnelles, sociales et réglementaires. La réglementation a instauré depuis mars 2014 l'obligation d'organiser un entretien professionnel avec chacun des collaborateurs.
- La loi du 5 septembre 2019 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a fait évoluer cet entretien. Il est donc indispensable que chaque entreprise ait intégré ces nouvelles dispositions.

Compétences visées

- Connaître les étapes à respecter pour planifier un entretien professionnel
- Connaître les informations nécessaires à la préparation de l'entretien professionnel.
- Savoir conduire un entretien professionnel.
- Être capable d'encadrer un projet professionnel.
- Savoir aborder les perspectives d'évolution de l'activité professionnelle, notamment en termes de qualification et d'emploi.
- Être en mesure d'expliquer les différences : entretien individuel VS entretien professionnel.

Contenu

- Cadre législatif de l'entretien professionnel.
- Les objectifs de l'entretien professionnel.
- Le processus d'entretien et d'échanges.
- La conduite et le déroulement de l'entretien.
- Les points de vigilance et les points clés.
- La conclusion de l'entretien.
- Compte-rendu de l'entretien.

Quelques références :



OBJECTIFS

Comprendre les ressorts de la motivation
Connaître les types de management
Savoir organiser un projet de management
Etre capable de définir les étapes d'un projet de management

PUBLIC

Tout public mais en priorité Encadrement
Personnel en devenir encadrant

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

FORME

PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

3 journées (21h)

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

1260 € / stagiaire

Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Vous animez une équipe et vous recherchez des pistes d'amélioration dans la performance socio-économique
- Vous avez besoin de prendre du recul sur votre poste et vous ressentez le besoin d'adapter votre management aux différentes situations rencontrées

Le contexte

- Vous êtes déjà en poste d'encadrement
- Vous débutez dans une fonction d'encadrement

Compétences visées

- Acquérir des méthodes d'animation d'équipe et des outils pratiques
- Etre capable d'appréhender les situations conflictuelles

Contenu

- MODULE 1 Communication du manager
 - ✓ Ecouter
 - ✓ Comprendre et se faire comprendre
 - ✓ Clarifier les missions, les objectifs individuels et collectifs
 - ✓ Transformer une « contradiction » en opportunité d'action
 - ✓ Supports de communication
- MODULE 2 Conduite du projet de management
 - ✓ Méthodologie
 - ✓ Périmètre d'autonomie du collaborateur
 - ✓ L'échelle des comportements du collaborateur
 - ✓ Le « Plan d'actions prioritaires »
 - ✓ Modalités de suivi
- MODULE 3 Pratique du projet de management
 - ✓ Mise en situation de pilote de projet de management

Quelques références :



OBJECTIFS

Connaître les types de management
Acquérir des méthodes d'animation d'équipe et des outils pratiques

PUBLIC

Encadrement
Responsable de processus

PRE-REQUIS

Baccalauréat ou équivalent
Ou expérience professionnelle d'au moins un an

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

3 jours (21 Heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

1470 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Créer les conditions de la performance de ses équipes
- Créer un lien étroit entre la performance de l'entreprise et l'engagement du salarié
- Adapter son style de management en fonction des profils

Le contexte

- Monter en compétence d'un collaborateur
- Transformation digitale et recherche d'agilité

Compétences visées

- Savoir organiser un projet de management
- Être capable d'appréhender les situations conflictuelles
- Acquérir des méthodes d'animation d'équipes

Contenu

- **Introduction** : Les leviers de la motivation
 - ✓ Identifier où se situent les ressorts de la motivation
 - ✓ Repérer quelles sont les causes de démotivation
- **Module 1** : Communication du manager
 - ✓ Écouter
 - ✓ Comprendre et se faire comprendre
 - ✓ Clarifier les missions, les objectifs individuels et collectifs
 - ✓ Transformer une « contradiction » en opportunité d'action
 - ✓ Supports de communication
- **Module 2** : Conduite du projet de management
 - ✓ Méthodologie
 - ✓ Périmètre d'autonomie du collaborateur
 - ✓ L'échelle des comportements du collaborateur
 - ✓ Le plan d'actions prioritaires
 - ✓ Modalités de suivi
- **Module 3** : Pratique du projet de management
 - ✓ Mise en situation de pilote de projet de management

Quelques références :



OBJECTIFS

Savoir analyser les priorités personnelles et les priorités collectives

S'approprier une méthodologie pour développer son organisation personnelle

PUBLIC

Tout public mais en priorité Encadrement

Responsable de processus
Responsable de projet

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

3 demi-journées
(10h30) espacées
d'une semaine

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM

Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

735 € / stagiaire

Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Faire de la gestion du temps un outil de management
- Recherche de productivité et de rentabilité dans le respect des lois
- Apporter de la flexibilité dans l'aménagement de son temps de travail
- Mieux maîtriser les coûts et le pilotage des projets

Le contexte

- Lacune dans la gestion du temps des collaborateurs
- Difficulté à prioriser les actions
- Projet nécessitant des compétences en gestion du temps

Compétences visées

- Être capable de poser des postulats à la planification de ses activités
- Savoir prioriser ses actions
- Planifier son activité
- Gestion du chronostress en cas de surcharge d'activité

Contenu

- Enjeux
 - ✓ Savoir différencier les concepts de temps et de durée
 - ✓ Mesurer les impacts chronophages des outils nomades
- Diagnostic
 - ✓ Retour d'expérience
 - ✓ Analyse des pratiques de gestion du temps
 - ✓ Les leviers techniques
- Les comportements
 - ✓ Les leviers d'actions relationnels et collectifs
 - ✓ Stratégie de mise en œuvre des objectifs
 - ✓ Agir sur le temps relationnel
- Évaluation de la formation

Quelques références :



OBJECTIFS

Comprendre ce que sont les Risques Psychosociaux.
Comment les détecter, les mesurer et les prévenir.

PUBLIC

Direction, Managers,
Responsables RH,
Préventeurs,
Membres du CSE

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples,
de tâches intersession.

DUREE

1 journée sur 2 semaine :
7 heures en 4 sessions de 1h45'
espacées de 2 jours

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur
d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

490 € / stagiaires
jusqu'à 3 stagiaires, au-delà
nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Mal être exprimé ou ressenti, états dépressifs, Burn out, Bore out, situations de harcèlement, les Risques Psychosociaux sont devenus une source de risques à part entière.
- Chaque employeur doit les mesurer, les intégrer à son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et les combattre à la source par une prévention primaire.

Le contexte

- Chaque année on estime à 2 à 3 milliards d'euros, c'est le coût social estimé du stress d'origine professionnel : dépenses de soins, celles liées à l'absentéisme, aux cessations d'activité et aux décès prématurés.

Compétences visées

- Comprendre ce que sont les Risques Psychosociaux,
- Savoir les détecter, les mesurer et les prévenir,
- Élaborer une stratégie de Prévention Primaire adaptée à votre entreprise.

Contenu

- Historique des RPS,
- Les crises de 2010 chez Renault et France Telecom,
- Le rapport GOLLAC,
- Les obligations légales et réglementaires,
- Le mécanisme du stress,
- Les typologies de RPS,
- Repérer et décrypter les signaux faibles et les signaux forts,
- Facteurs de risques / facteurs de protection,
- Exploiter les indicateurs déjà présents dans l'entreprise,
- Quelle communication interne,
- Le rôle des acteurs de la Prévention des Risques : Direction, Managers, RH, Préventeurs, CSE, Médecine du Travail, DIRECCTE, CARSAT, ARACT, INRS, Consultant externe, IPRP...
- Conduire une démarche d'identification et de prévention primaire adaptée à l'entreprise,
- La Qualité de Vie au Travail.

Méthodologie

- Alternance de séquences d'apports théoriques et de phases de travail en intersession.

Quelques références :



Transition numérique



OBJECTIFS

Maîtriser les fonctions principales de la Suite Office Microsoft : Word, Excel et Powerpoint pour créer des documents, tableaux, présentations et gérer des données.

PUBLIC

Tout personnel susceptible d'utiliser la Suite Office Microsoft.

PRE-REQUIS

Avoir une pratique de l'environnement Windows ou Mac OS et de la bureautique

FORME PEDAGOGIQUE

Alternance d'analyse de cas et d'apports de connaissance, en s'appuyant sur des exemples issus de l'entreprise.

DURÉE

2 journées (14 heures)

PRIX

1 260 € / Stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires en présentiel, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



Formation à distance



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

Toutes les entreprises ont des données à formaliser, traiter, organiser, analyser, présenter...

La suite Office Microsoft est l'outil de référence en bureautique sur plateformes Windows ou Mac OS.

Le contexte

Cette formation à la suite Office Microsoft, vous apportera les bases pour construire avec efficacité des fichiers texte, tableaux de calcul et exploiter leurs représentations graphiques et les présentations associées.

Compétences visées

La formation élaborée par ARISKAN, vous apportera les outils nécessaires à la réalisation de vos missions :

- Connaître l'environnement Windows ou Mac OS
- Connaître l'environnement de la Suite Office Microsoft
- Maîtriser les principales fonctionnalités de Word, Excel et Powerpoint.
- Savoir créer un fichier texte, la mise en forme, l'insertion d'images et de liens hypertextes
- Savoir créer une feuille de calculs et une base de données
- Comprendre la syntaxe des fonctions de base d'Excel
- Être capable de créer des graphiques
- Être en mesure d'optimiser les classeurs déjà utilisés
- Créer une présentation Powerpoint, l'insertion d'images et de liens hypertextes
- Maîtriser l'équilibre entre le fond et de la forme, comment bien utiliser l'espace visuel, les commentaires
- Comment rendre les présentations dynamiques et percutantes en utilisant les animations et les transitions

Contenu

- Description de l'environnement Windows ou Mac OS
- Le fichier texte, le tableur, la présentation
- La création de fichier texte, la pagination la table des matières
- Les fonctions avancées de Word : les dictionnaires, les recherches par mots clefs
- La création de feuilles de calcul avec des formules simples
- La mise en forme des tableaux, la mise en page et l'impression
- Les fonctions avancées : les liens entre les feuilles, les filtres, les dates automatiques, les incréments, les cellules relatives...
- L'élaboration des graphiques associés, leur importation dans Word et Powerpoint
- La mise en page l'impression et la création de fichiers pdf
- La création de présentations

Quelques références :



OBJECTIFS

Maîtriser les fonctions principales d'Excel pour créer des tableaux et gérer des données.

PUBLIC

Tout personnel susceptible d'utiliser le logiciel Excel.

PRE-REQUIS

Avoir une pratique de l'environnement de la bureautique

FORME PEDAGOGIQUE*

Alternance d'analyse de cas et d'apports de connaissance, en s'appuyant sur des exemples issus de l'entreprise.

DUREE

2 journées (ou 4 x ½ journées)
(14 heures)

PRIX

700 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires en présentiel, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



*Formation à distance possible



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

Toutes les entreprises ont des données à traiter, organiser, analyser, etc. Excel est un logiciel incontournable dans l'entreprise, c'est l'outil de référence en bureautique sur plateformes Windows et Mac OS.

Le contexte

Cette formation Excel, vous apportera les bases pour construire avec efficacité des tableaux de calcul et exploiter leurs représentations graphiques.

Compétences visées

La formation élaborée par ARISKAN, vous apportera les outils nécessaires à la réalisation de vos missions.

Cette formation a pour objet :

- Connaître l'environnement Windows ou Mac OS
- Connaître l'environnement d'Excel
- Maîtriser les principales fonctionnalités d'Excel
- Savoir créer une base de données en vue de son exploitation
- Comprendre la syntaxe des fonctions de base d'Excel
- Être capable de créer des graphiques
- Être en mesure d'optimiser les classeurs déjà utilisés.

Contenu

- Description de l'écran et environnement de travail – Le classeur Excel
- Le tableur
- La création de feuilles de calcul
- La barre d'outils
- La mise en forme conditionnelle de cellules
- La syntaxe des formules simples : SI, NB.SI, SOMME.SI.
- La mise en forme des tableaux, la mise en page et l'impression
- Les fonctions avancées : les liens entre les feuilles, les filtres, les dates automatiques, les incréments, les cellules relatives...
- Mise en page et impression
- Elaboration d'un graphique

Quelques références :



OBJECTIFS

Maîtriser les fonctions avancées d'Excel pour gérer une base de données et réaliser des tableaux croisés dynamiques

PUBLIC

Tout personnel susceptible d'utiliser le logiciel Excel.

PRE-REQUIS

Connaître les formules de calculs simples (somme, moyenne, soustraction), savoir créer un tableau et sa mise en forme

FORME PEDAGOGIQUE*

Alternance d'analyse de cas et d'apports de connaissance, en s'appuyant sur des exemples issus de l'entreprise.

DUREE

2 journées (ou 4 x ½ journées) (14 heures)

PRIX

980 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires en présentiel, au-delà nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



**Formation à distance possible*



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

Toutes les entreprises ont des données à traiter, organiser, analyser, etc. Excel est un logiciel incontournable dans l'entreprise, c'est l'outil de référence en bureautique sur plateformes Windows et Mac OS.

Le contexte

Le tableur Excel s'est depuis longtemps imposé dans les entreprises. C'est un logiciel accessible à tous après une formation à ses diverses fonctionnalités. Cette formation Excel, vous apprendra à exploiter des données, réaliser des calculs et des analyses dynamiques. Vous verrez comment réaliser des simulations, mettre en valeur les données et automatiser vos tâches les plus courantes.

Compétences visées

La formation élaborée par ARISKAN, vous apportera les outils nécessaires à la réalisation de vos missions.

Cette formation a pour objet :

- Gérer une base de données.
- Analyser vos données à l'aide de tris, de recherches, de filtres.
- Utiliser des fonctions avancées.
- Réaliser des tableaux croisés dynamiques.
- Protéger les données.
- Créer une macro enregistrée.

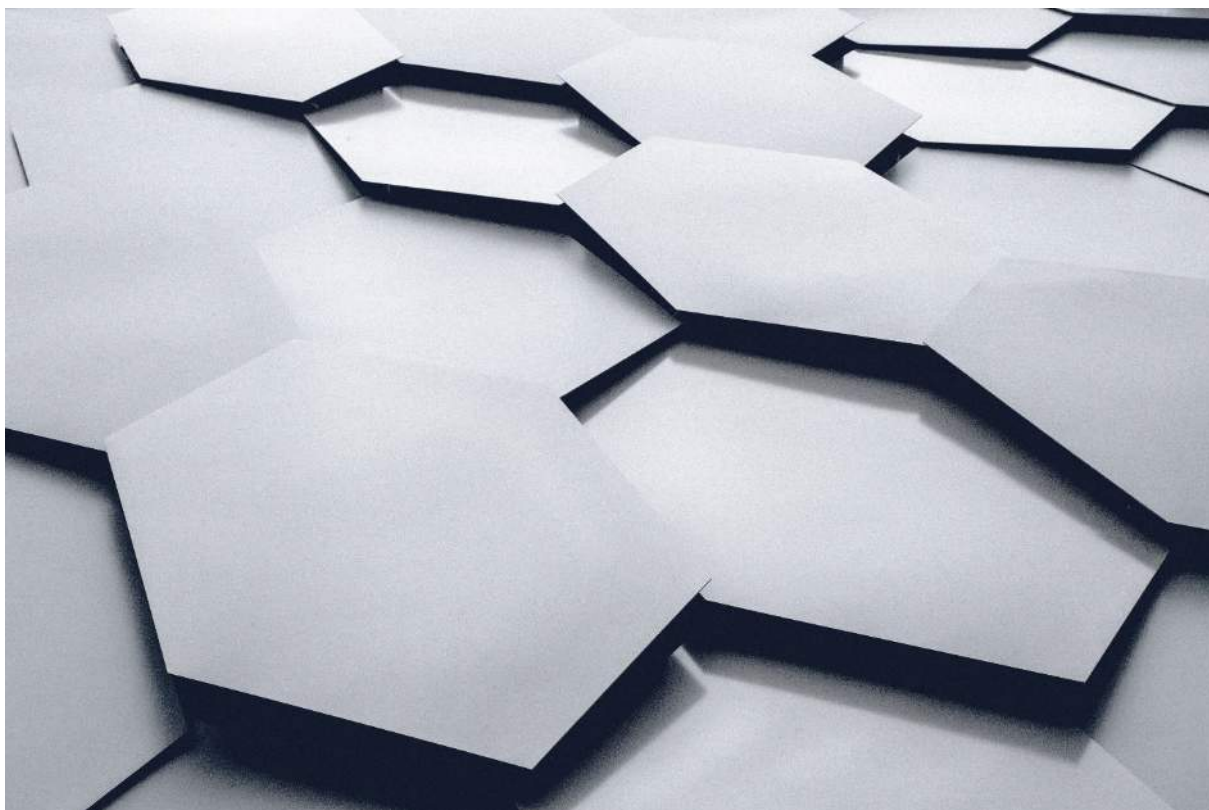
Contenu

- Révision des bases d'Excel.
- Exploitation d'une base de données.
- Utiliser des fonctions avancées (RechercheV, somme.si.ens,...)
- Protéger les données (verrouillage des cellules, protection des feuilles et classeur)
- Créer un Tableau Croisé Dynamique (utiliser l'assistant TCD)
- Créer des Graphiques Croisés Dynamiques (GCD)
- Créer une macro enregistrée simple avec utilisation d'un bouton macro.
- Automatiser une action.

Quelques références :



Autres



OBJECTIF

Mieux connaître et maîtriser les risques pour ajuster le transfert à l'assurance des risques résiduels.

PUBLIC

Managers
Responsables d'activités
Juristes

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de jurisprudences, de mises en situation

DUREE

1 journée (7 heures)

EVALUATION-ATTES-TATION

*Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire*

PRIX

250 €/stagiaire
Jusqu'à 2 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

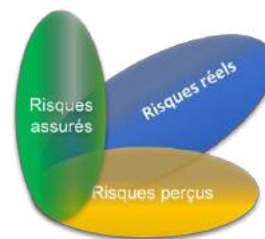
Formateur senior ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Votre collectivité prend et subit des risques liés à vos missions ou à votre environnement. Vous avez souscrit des assurances devant vous mettre à l'abri des conséquences financières des sinistres.
- Mais êtes-vous sûr que la perception que vous avez de vos risques correspond à la réalité ? Le périmètre de l'assurance est-il conforme à vos besoins et à votre capacité à supporter par vous-même les pertes causées par les sinistres ? Enfin, l'assurance n'est-elle pas trop chère ?



Le contexte

- La baisse des dotations de l'état, un contexte économique difficile, une fiscalité difficilement supportable par les administrés, mais des attentes sans cesse accrues imposent aux collectivités des économies. Par expérience, une assurance mieux maîtrisée, c'est 20 à 30% d'économie sur les primes, sans augmentation de la prise de risque.

Compétences visées

- Comprendre la notion de risque, et les impacts potentiels (continuité de service, dommages aux personnes et aux biens, responsabilités...)
- Savoir identifier les risques générés par les compétences et les moyens de la collectivité,
- Apprendre à mettre en œuvre des moyens de prévention adaptés,
- Savoir bâtir une stratégie de transfert à l'assurance,
- Apprendre à bâtir un dossier de consultation, puis à sélectionner la meilleure offre, dans le respect du code des Marchés Publics.

Contenu

- La notion générale de risque, et les typologies d'impact,
- Les risques pour les personnes (agents et tiers),
- Les risques de dommage aux biens (bâtiments, flotte, moyens techniques),
- Les risques statutaires,
- Les engagements de responsabilité de la collectivité,
- Les risques particuliers (SIVOM, CCAS, Ecoles...),
- La construction d'une cartographie des risques,
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de maîtrise des risques,
- L'élaboration de la stratégie d'assurance de la collectivité,
- La rédaction du DCE, la consultation et la sélection des assureurs.

Méthodologie

- Présentations des concepts,
- Exposition d'exemples concrets,
- Mise en œuvre en groupe sur des cas pratiques.

Quelques références :



OBJECTIF

Comprendre comment naît le risque juridique
Savoir analyser les activités de l'entreprise pour identifier ce risque.
Connaître les moyens de maîtrise de ce risque.

PUBLIC

Managers
Responsables d'activités
Juristes

PRE-REQUIS

Aucun

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de jurisprudences, de mises en situation

DUREE

1 journée (7 heures)

EVALUATION- ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

630 € / stagiaire
Jusqu'à 2 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateur senior ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Vos activités et votre environnement professionnel sont générateurs de risques pouvant engager votre responsabilité. Par exemple :
 - Interruption ou non-respects d'engagements contractuels,
 - Illégalité des pratiques, même de bonne foi
 - Plaintes de tiers,
- Vous appréciez mal les impacts légaux de vos activités et de vos pratiques.
- Vous souhaitez intégrer le risque juridique dans la gestion de votre entreprise

Le contexte

- Face à la complexité du puzzle des réglementations, aux revirements de jurisprudence, ou à la diversité des systèmes au niveau international, la maîtrise des risques juridiques est devenue un enjeu stratégique.

Compétences visées

- Comprendre ce qu'est un risque juridique.
- Appréhender les différents types de risques juridiques (civil, pénal, produits et services...)
- Apprendre à déceler les risques juridiques,
- Connaître et mettre en œuvre les moyens de prévention et les protections contre les engagements de responsabilité.

Contenu

- La notion générale de risque, et les typologies d'impact,
- La nature spécifique des risques juridiques, avec exemples,
- Les principaux risques ayant un impact juridique,
- Définition des responsabilités pénale et civile, et perméabilité des deux domaines (jurisprudence),
- La responsabilité du chef d'entreprise,
- La responsabilité du fait des produits défectueux.
- La responsabilité du fait choses,
- Les risques juridiques dans les processus opérationnels,
- Les méthodes d'identification et de quantification des risques,
- Les moyens de réduction des risques juridiques,
- La couverture assurantielle du risque juridique,
- Le rôle du juriste d'entreprise.

Méthodologie

- Présentations des concepts
- Exposition des cas de jurisprudence
- Mise en œuvre en groupe sur des cas pratiques

Quelques références :



OBJECTIFS

Comprendre les risques de la supply chain, et savoir les identifier et les maîtriser

PUBLIC

Managers
Acheteurs
Responsables logistique
Préventeurs

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

Travail en groupe, travail individuel, en présentiel ou en distanciel

Mise en application adaptée à l'entreprise

DUREE

1 ½ journée (10 ½ heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Evaluation du stage par QCM

Correction de l'évaluation

Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

460 € HT/ stagiaire

Jusqu'à 2 stagiaires au-delà, nous consulter

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Sans que vous le sachiez toujours, vos fournisseurs sont dans le monde entier,
- Vous passez par des grossistes ou revendeurs et ne connaissez pas toujours la provenance de vos achats,
- Vous ne mesurez donc pas les risques de défaillance de vos fournisseurs,
- Les circuits et les moyens de livraison sont complexes et vous échappent,
- La crise du COVID-19 vous a fait prendre conscience que la supply chain est l'un de vos plus grands risques en cas de défaillance.

Le contexte

- 65% des entreprises françaises ne connaissent pas précisément leur supply chain et plus de 50% ne savent même pas où se trouvent leurs fournisseurs.
- Les défaillances de la supply chain sont pour un tiers, causées par les fournisseurs de rang 1 et coutent plus de 3 milliards par an à l'industrie française.

Source : Baromètre 2019 des risques Supply Chain, KYU Associés

Compétences visées

- Savoir recenser les risques de la supply chain pouvant impacter l'activité à court ou moyen termes.
- Être capable de mesurer les impacts.
- Savoir proposer des solutions.

Contenu

½ Journée 1

- La supply chain : historique, exemples de scénarios de risques
- Les différentes typologies de scénarios de risque

½ Journée 2

- Identification des risques
- Estimation des impacts
- Instruments de maîtrise

½ Journée 3

- Etude de cas et retour d'expérience sectoriel
- Exercice de synthèse
- Evaluation- QCM

Quelques références :



OBJECTIFS

Assimiler la méthodologie pour répondre aux risques concernant la sécurité des données personnelles
Connaître les objectifs et les exigences du RGPD

PUBLIC

Responsable Qualité
RH

PRE-REQUIS

Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

FORME PEDAGOGIQUE

Progression à l'aide d'exemples, de mise en situation, support vidéo

DUREE

3 journées
(6 demi-journées)
(21 heures)

EVALUATION-ATTESTATION

Évaluation du stage par QCM
Correction de l'évaluation
Attestation de stage au donneur d'ordre et à chaque stagiaire

PRIX

1 470 € / stagiaire
Jusqu'à 3 stagiaires, au-delà nous consulter.

FORMATEUR

Formateurs ARISKAN



N°ID 007 85 07

Vos enjeux

- Sécuriser les données à caractère personnel
- Être conforme au règlement Européen
- Garantir la transparence auprès des collaborateurs au sujet de leurs données personnelles

Le contexte

- Historique et évolution réglementaire de la protection des données personnelles
- Rôle de la CNIL

Compétences visées

- Comprendre l'intérêt collectif du RGPD
- Devenir l'interlocuteur dédiée pour la gestion des systèmes d'informations
- Être garant/sachant de l'entreprise concernant la protection des données personnelles

Contenu

1. Le RGPD, notions clés
 - Contexte
 - Les données personnelles
 - Traitement des données
 - Qui est concerné ?
2. Les principes de la protection des données
 - Finalité du traitement
 - Licéité du traitement
 - Minimisation des données
 - Protection particulière de certaines données
 - Obligations de sécurité
 - Transparence
 - Droit des personnes
3. Méthodologie
 - Groupes de pilotage
 - Registre des données
4. Exercice et travail en groupe

Quelques références :



Intitulé de la formation :

Propositions de dates :

ENTREPRISE :

Nom :

Adresse :

CP : Ville : Tél :

SIGNATAIRE DE LA CONVENTION :

Nom : Prénom : Fonction :

Tél : Email :

PARTICIPANTS :

NOM	PRENOM	FONCTION

REGLEMENT DE LA FORMATION :

Entreprise :

Adresse (si différente de celle mentionnée ci-dessus) :

OPCA/Organisme paritaire collecteur (nom, adresse) :

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions de prestations de formation dont j'ai pris connaissance, telles qu'elles sont définies dans le catalogue formation d'ARISKAN. Ces conditions sont aussi disponibles sur simple demande auprès d'ARISKAN contact@ariskant.fr ou sur notre site Internet : www.ariskant.fr

Les informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné au service formation d'ARISKAN et sont utilisées aux seules et fins de « gestion des formations ». La durée de conservation de ces données est de 3 ans. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la LOI n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des informations qui vous concernent en vous adressant à rgpd@ariskant.fr.

Date :

Cachet et signature obligatoire :

Conditions générales de vente

■ **Article 1 Désignation** ARISKAN est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans la gestion des risques. Son siège social est fixé 5, rue Vaubecour- 69380 CHAZAY D'AZERGUES. ARISKAN conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, en France, en Europe, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'ARISKAN.

- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.

- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue d'ARISKAN et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.

- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par ARISKAN pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

- **OPCO** : les opérateurs de compétences chargés d'accompagner la formation professionnelle.

■ **Article 2 Objet** Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par ARISKAN pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

■ **Article 3 Conditions financières, règlements et modalités de paiement** Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer selon l'échéancier précisé dans la convention de formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre d'ARISKAN. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. ARISKAN aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à ARISKAN.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention de formation que le Client retourne le « Bon pour accord » dûment datée, tamponnée, à ARISKAN.

■ **Article 4 Annulation, absence ou interruption d'une formation** Toute formation réalisée dans son intégralité est due et fera l'objet d'une facturation au Client par ARISKAN. L'absence, totale ou partielle d'un stagiaire est sans effet sur le montant de la facturation.

Dans l'hypothèse où certains stagiaires n'auraient pas suivi l'intégralité de la formation, le Client s'engage à régler directement à ARISKAN, les sommes qui resteraient à sa charge.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, ARISKAN se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation

- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation

- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation

■ **Article 5 Modalités pratiques** Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux utilisés par ARISKAN accueillent les Stagiaires de 09h00 à 18h00.

■ **Article 6 Effectif et ajournement** Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à ARISKAN ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. ARISKAN peut alors proposer

au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, ARISKAN se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

■ **Article 7 Devis et attestation** Pour chaque action de formation, une convention est adressée par ARISKAN au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signés doivent être retournés à ARISKAN par tout moyen à la convenance du Client.

A l'issue de la formation, ARISKAN remet une attestation de formation au Stagiaire.

■ **Article 8 Force majeure** ARISKAN ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à ARISKAN, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'ARISKAN.

■ **Article 9 Propriété intellectuelle et copyright** L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par ARISKAN pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès d'ARISKAN. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ **Article 10 Descriptif et programme des formations** Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit d'adapter les contenus des programmes en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ **Article 11 Confidentialité et communication** ARISKAN s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par ARISKAN comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise ARISKAN à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ **Article 12 Protection et accès aux informations à caractère personnel** Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre d'ARISKAN.

- conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif au règlement général de la protection des données personnelles (RGPD) et à la Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 mettant à jour la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant en écrivant à contact@ariskan.fr.

En particulier, ARISKAN conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, ARISKAN s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

■ **Article 13 Droit applicable et juridiction compétente** Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et ARISKAN à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour régler le litige.

CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR

—

MAITRISEZ VOS RISQUES



Enregistrée sous le
N°ID 0078507



Enregistrée sous le
N°2018/69/076

Retrouvez toute notre actualité sur www.ariskn.fr

Et sur notre page LinkedIn www.linkedin.com/company/ariskn

